

A noter, Etat Civil page 2

Post It page 3

Vie
de la Commune pages 4 à 9

Les décisions
du Conseil pages 10 à 17

Le Dossier pages 18 à 22

L'histoire
du village pages 23 à 29
Le monastère de Prémol
Roger Serpollet

Vie des
Associations pages 30 à 35

Infos pages 36 à 38

Articles en + page 39

Agenda
et Infos (suite) page. 40



le dossier

Projet de valorisation du site de Prémol

février 2008, n° 60

Mairie de Vaulnaveys le Haut

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mardi : de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Contacts : Tél 04 76 89 18 05 • Fax 04 76 89 10 85 • Email : mairie@vaulnaveys-le-haut.fr



à noter !

Etat Civil

Garderie périscolaire

Tél. 04 76 89 28 20
du lundi au vendredi
de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 17h30

Bibliothèque

Ouverte toute l'année :

mardi et mercredi de 17h00 à 19h00,
vendredi de 16h30 à 19h00,
samedi de 10h00 à 12h.

En juillet / août :

seulement les mardis et vendredis
de 17h à 19h.

Poste

Ouverture :

lundi, vendredi : 14h30-17h30
mardi, mercredi, jeudi, : 9h00-12h00
samedi : 9h00-11h30

Marché

tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le- Haut.

Déchetterie

Ouverture :

mardi, mercredi, vendredi, samedi :
8h30-11h30 et 14h00-17h30

Transports

Ligne 6050 :

Vizille - Uriage - Gare de Gières - Grenoble

Ligne 6051 :

Le Pinet - Uriage - Gare de Gières

Ligne 6010 :

Chamrousse - Uriage - Grenoble

Renseignements :

ALLO Transisère 0820 08 38 38
ou www.transisere.fr

Des fiches horaires sont disponibles
à la Mairie.

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24
Accueil clientèle : 0 810 898 178
Urgence Electricité : 0 810 333 338

Naissances

Bienvenue à :

- Marie **GUILLAUME** née le 08/11/2006
- Alex **SAUSSAYE** né le 11/11/2006
- Louise **VIGNE** née le 20/11/2006
- Lucas **BRUNETTI** né le 28/11/2006
- Lisa **PHÉLIX** née le 29/11/2006
- Nils **EXERTIER** né le 05/12/2006
- Théo **GAUTIER** né le 06/12/2006
- Evan **ANDREOLETY** né le 21/12/2006
- Emile **SOMME** né le 27/12/2006
- Siham **MOHAMED SALEM-BARDET** née le 21/01/2007
- Maëlyss **BERTHOLET** née le 18/02/2007
- Nathan **THIBAudeau** né le 11/03/2007
- Pablo **LEO-MENDUNI** né le 20/03/2007
- Louis-Kilian **CLET** né le 31/03/2007
- Justin **TITAN** né le 08/04/2007
- Maël **CALLENS** né le 02/05/2007
- Baptiste **SAUZE** né le 15/05/2007
- Mathis **DUTHER** né le 17/05/2007
- Alysson **MILLAUD** née le 31/05/2007
- Nathan **BELLEI** né le 17/06/2007
- Justine **SILVESTRE** née le 16/06/2007
- Ethan **SANTIAGO** né le 22/06/2007
- Anaïs **MARIAGE** née le 30/06/2007
- Vincent **MANGERUCA** né le 06/07/2007
- Giordan **MONTEFORTE** né le 21/07/2007
- Nathan **LEPROUX** né le 21/07/2007
- Lou **QUEIROS** née le 27/07/2007
- Julien **BROCA** né le 27/08/2007
- Augustin **PILOTAZ** né le 28/08/2007
- Pénélope **MAZURE** née le 06/09/2007
- Milo **VINCENT-MATHIEU** né le 20/09/2007
- Mathieu **PELANCHON** né le 23/09/2007
- Lou **RODRIGUEZ** née le 26/09/2007
- Eléanore **SIMON** née le 30/09/2007
- Clément **LANGLAIS** né le 04/10/2007
- Manon **CAYLA** née le 02/11/2007
- Anaïs **LATIL** née le 10/11/2007
- Lisa **MORELATO** née le 01/12/2007
- Tristan **CATELIN** né le 03/12/2007
- Olivia **GOVERS** née le 10/12/2007
- Eva **FERNANDEZ** née le 15/12/2007
- Constance **PASTUREL** né le 18/12/2007

Mariages

Ils se sont unis devant nous :

- Sandra **CARON** et Gabriel **MONTEFORTE** le 10/03/2007
- Pascale **BERRUYER** et Claude **MASSIT** le 26/05/2007
- Suzanne **MARTI-SALES** et Luigi **PIOVESAN** le 23/06/2007
- Maud **LAURENS** et David **BOLLE-REDDAT** le 30/06/2007
- Sophie **DUNAND** et Benjamin **VERNAY** le 21/07/2007
- Séverine **RAVANAT** et Pierre **BERGAMO** le 21/07/2007
- Jacqueline **TRAHAND** et Yann **FOREST** le 04/08/2007
- Yu-Lu (Luann) **HSU** et Nathanaël **ADENOT** le 11/08/2007
- Penny **ILSKI** et Thierry **MORELATO** le 18/08/2007
- Maud **CAZALIS** et Lionel **GUILLERMIER** le 01/09/2007
- Michèle **ALLAMANNO** et Pierre **LANFRAY** le 01/09/2007
- Elisabeth **JEANNIN** et Eric **CHASTAN** le 13/10/2007
- Ghislaine **SAYOUS** et Pierre **CHARTIER** le 03/11/2007

Décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- Antoinette **HUDRY** le 10/12/2006
- Jean **GIAVARESÌ** le 08/01/2007
- Jacques **ARNAUD** le 04/03/2007
- Jeanne **AMIGUET** le 13/03/2007
- Odette **BARAVAGLIO** le 17/03/2007
- Auguste **DERLY** le 10/04/2007
- Roger **MALHENS** le 06/06/2007
- Hermine **NICOLAS** le 25/06/2007
- Pierrette **TROUSSIER** le 23/06/2007
- Elie **ZARDI** le 02/07/2007
- Alain **FOUGEROUSE** le 21/08/2007
- Antonio **CECI** le 18/10/2007
- André **MASNADA** le 03/11/2007
- Simone **JEYMOND** le 18/11/2007
- Eugénie **LEYSSIEUX** le 25/11/2007
- Gilberte **VIGUIER** le 26/11/2007
- Gabrielle **MONNET** le 29/12/2007

Nous sommes entrés dans la période préélectorale pendant laquelle toute communication doit observer une stricte neutralité.

Le mot du Maire, souvent plus personnel que l'information donnée dans le corps du journal est donc supprimé de toutes les publications municipales jusqu'en mars 2008.

Recensement militaire

1^{ère} période de l'année 2008

Les jeunes gens, filles et garçons, nés en janvier, février, mars 1992 doivent se faire recenser en Mairie à compter seulement du jour anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au 31 mars 2008 inclus munis du livret de famille, de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

Et si vous pensiez au co-voiturage ?

Rendez-vous sur www.uriage-covoiturage.net

Post-it

Le médiateur conciliateur de justice

Permanences sans rendez-vous en Mairie de Vizille. Tél. 04.76.78.99.00 les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois entre 14h15 et 16h15

Prochaines permanences :

6 et 20 février 2008, 5 et 19 mars 2008, 2 et 16 avril 2008

La Fourmi

La Fourmi de Vizille recrute des personnes pour des missions de ménage, repassage, entretien d'espaces verts.

Véhicule obligatoire.

Etudiant s'abstenir

Contact : 04.76.78.94.78

Permanence d'avocat conseil

Depuis le mois d'octobre, une permanence gratuite d'avocat conseil a lieu en Mairie de Vaulnaveys-le-Haut une fois par mois le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Les inscriptions sont à prendre auprès du secrétariat de Mairie au 04.76.89.18.05

Prochaines permanences :

- samedi 8 mars 2008
- samedi 5 avril 2008
- samedi 17 mai 2008
- samedi 8 juin 2008
- samedi 5 juillet 2008

C.C.A.S. de Vaulnaveys-le-Haut

Pour rendre service à la population, le C.C.A.S. de Vaulnaveys-le-Haut recherche des aides ménagères (rémunération par chèque emploi service).

Contact : 04.76.89.10.47 ou renseignements à la Mairie

Elections

Rappel des dates et de l'organisation du scrutin

Les élections municipales et cantonales auront lieu les 9 et 16 mars prochains.

Ainsi, dans chaque bureau de vote, il y aura deux postes distincts auxquels les votants devront se présenter pour chacun des scrutins.

Médibus

Le véhicule Médibus, destiné à collecter les aiguilles et seringues médicales, sera présent 75 Chemin de la Terrasse à VIZILLE, de 14h00 à 16h00 les :

- Jeu 6 mars 2008
- Mercredi 4 juin 2008
- Mercredi 3 septembre 2008
- Mercredi 3 décembre 2008

L'architecte conseil

Monsieur MAURIN reçoit, gratuitement, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois en fin d'après midi. Prise de rendez-vous au 04.76.89.18.05

Vie de la commune

Le repas des anciens

Comme tous les ans, le traditionnel repas de fin d'année a permis, dimanche 18 novembre, à un grand nombre de nos anciens de se retrouver sous le signe de la joie et de la convivialité.

Ce sont en effet pas moins de 86 personnes qui ont été accueillies par Mr Aimé GIRODON, premier adjoint, entouré de nombreux élus et qui ont écouté le message que Jérôme RICHARD, malheureusement retenu par d'autres obligations, avait absolument tenu à leur transmettre pour leur dire combien il est attaché à cette manifestation de partage intergénérationnel.

Puis, après que les doyens de la commune, Gilbert BRESSIEUX, né en 1911 et Julia OSLAWSKA, née en 1916, aient été fêtés et que chacun ait levé son verre pour un joyeux apéritif, vint l'heure de déguster l'excellent repas que l'entreprise SERAL de la Mure avait préparé, tandis que Madame BARROSO et son mari s'employaient à créer l'ambiance musicale festive dont ils ont le secret et qui de tangos en pasos ou de marches en valse et même rock devait entraîner de nombreux participants sur la piste de danse jusqu'à la fin de l'après-midi.

Et ce n'est pas Madame Camille TROLLIARD, invitée résidente à Vizille, la doyenne de la salle, 102 ans, bonne humeur et bon coup de fourchette, qui nous démentira si nous disons que ce fut pour tous une journée particulièrement réussie.



Les coolies... de Noël

Coolie : vient de l'hindou, signifie porteur indique le dictionnaire Larousse. C'est ce en quoi se sont transformés, bien volontiers, les élus ou des membres du C.C.A.S. qui se sont rendus au domicile de tous ceux qui n'avaient pu participer au repas des anciens, afin de leur remettre leur... colis de Noël.

Cette année, ce sont 204 personnes qui ont reçu la visite de ces messagers du Père Noël venus partager en toute amitié avec eux un peu de leur temps et surtout leur souhaiter de bonnes fêtes.

Le Père Noël à la Mairie

Ce mardi 11 décembre, effervescence des grands jours dans la salle du conseil municipal où Jérôme RICHARD et une vingtaine d'enfants des employés communaux attendaient, avec l'impatience que l'on devine, le traîneau du Père Noël qui avait promis de commencer sa tournée par Vaulnaveys-le-Haut.

Ils ne furent pas déçus et Père (Noël) et Maire s'employèrent, sous le crépitement des flashes, à distribuer les cadeaux avant de convier tout ce petit monde, leurs familles et les élus présents à un agréable buffet qui clôtura cette joyeuse soirée.



La bibliothèque

Depuis qu'elle dispose d'un peu plus de temps, Sophie MARET, notre dynamique agent du patrimoine, s'emploie à développer la communication sur le site internet de la commune.

Pour accéder aux informations qu'elle actualise en permanence, il suffit de se connecter sur www.vaulnaveys-le-haut.fr, d'aller dans la rubrique **vie locale**, de cliquer sur **équipements** et d'entrer dans **bibliothèque**.

Vous pouvez ainsi connaître les nouveautés, trouver des conseils pour guider les lectures des ados ou des plus jeunes, être informés sur les spectacles ou les animations programmés. Et pour dialoguer avec toute l'équipe une adresse e-mail : bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

RAM

Le Relais d'Assistantes Maternelles de Vaulnaveys-le-Haut est ouvert tous les premiers mardis de chaque mois à la salle polyvalente, agrémenté tous les trimestres d'une séance supplémentaire.

Le 20 décembre dernier, à 15 heures, a eu lieu un spectacle intitulé « c'est l'histoire d'un zèbre » destiné aux enfants de 18 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle, tandis que le mardi 8 janvier, ils ont pu tirer les rois.

Les prochaines réunions auront lieu le mardi : 4 et 18 mars 2008, 1^{er} avril 2008, 6 mai 2008 et 3 et 24 juin 2008.

Comité des fêtes

Voici une nouvelle année qui pérennise le nombre des adhérents.

Les activités se diversifient et les manifestations traditionnelles se portent bien : une première rencontre « **bonjour voisins** » a permis aux habitants d'un même quartier de se retrouver autour d'un repas.

Les **feux de la Saint-Jean** en juin 2007 ont ensuite remporté leur succès habituel. Dès la rentrée, la culture était au rendez-vous avec la **soirée théâtre** qui a fait une sérieuse concurrence à la demi-finale de rugby.

Le **Père-Noël** est bien venu le 14 décembre sur notre chaleureux marché de Noël qui marie le plaisir des yeux et la convivialité. Les adolescents du village en ont profité pour vendre des sapins et la nouvelle année a commencé justement par une soirée qui leur était destinée le 12 janvier.



Dès le premier février débute un cycle de **trois conférences** sur des thèmes variés :

- le 01 février : diaporama sur l'Annapurna
- le 21 mars : conférence sur le don de moelle osseuse
- le 11 avril : conférence sur les soins infirmiers au Vietnam.

N'oublions pas le **vide-grenier** qui aura lieu le 18 mai en même temps que la **foire de Mai**. Pour la deuxième fois, le comité proposera une journée « **bonjour voisins** » le 1^{er} juin.

Évidemment les **feux de la Saint-Jean** viendront clore cette saison bien remplie qui verra certainement d'autres manifestations se rajouter au cours du 1^{er} semestre 2008.

En espérant que vous serez de plus en plus nombreux à profiter de ces animations et qui sait... à nous rejoindre dans cette association dont la seule ambition est d'aider les vaulnaveysiens à mieux vivre ensemble.

Quand la belote fait la...pelote...

Belle initiative que celle du club des Gourlus et de son président Gaston CAVE qui avaient décidé de participer au dernier Téléthon en organisant un concours de belote, salle Jean Platel, ce jeudi 29 novembre.

Cette généreuse idée a connu un franc succès puisque ce sont 30 doublettes, 60 participants qui ont répondu présent pour soutenir cette bonne action et partager quelques heures d'amitié et de convivialité.

Une expérience qui devrait encourager les organisateurs à la renouveler l'an prochain.

Et profitons de ce «coup de chapeau» à nos anciens pour en adresser un autre aux membres du club de rugby qui ont, eux aussi, à leur manière, le 15 décembre, apporté leur généreuse contribution à cette manifestation de solidarité.



Que du bonheur !

Des vacances... à l'école !

Pour le 3^e été consécutif, une partie du groupe scolaire s'est transformée en centre de loisirs pendant quatre semaines. Ainsi du 4 au 27 juillet plus d'une centaine d'enfants âgés de 3 à 14 ans a pu être accueillie permettant d'atteindre la moyenne honorable de 55 enfants par jour. Ces chiffres, comparables à ceux de l'an passé, montrent que le centre de loisirs de la commune atteint maintenant son rythme de croisière.

Comme les années précédentes, l'accueil s'est fait de 8h00 à 18h00 et l'encadrement a été confié à un personnel appartenant à l'ACL (Association des Centres de Loisirs). C'est sous la direction efficace et dynamique de Cécile CRAPOULET que l'équipe d'animateurs s'est structurée. Il est à noter que cette fois encore, elle était essentiellement constituée de jeunes de la commune titulaires du BAFD ou en cours de formation, particulièrement motivés et soucieux d'assumer au mieux leurs responsabilités.

Le personnel de service mis à disposition par la Mairie pour l'entretien des locaux a également largement contribué à la réussite du centre.



L'Ecole des loisirs...

Quatre semaines pour oublier qu'on est à l'école et ne plus penser qu'au plaisir d'être ensemble et de découvrir de nouvelles activités. L'objectif affiché était bien en effet de développer l'autonomie et de favoriser la socialisation des plus jeunes tout en assurant leur sécurité et leur épanouissement au travers d'activités variées : activités sportives programmées le matin comme le golf et le tennis, ou plus libres l'après-midi comme le vélo, l'athlétisme ou la piscine ; les ateliers créatifs ont comblé les plus imaginatifs. Quant aux sorties à la journée programmées le mercredi, elles ont toutes rencontré un vif succès : accro-branche, Laffrey ou les grottes préhistoriques... l'aventure de toute façon était au rendez-vous.



Du nouveau pour les ados

Depuis longtemps déjà notre souhait était que l'action entreprise pour les plus jeunes s'étende progressivement aux adolescents. 2007 aura été l'occasion des premières réalisations.

En effet, depuis quelques mois, un animateur a été embauché par la CCBB. Présenté dans le dernier Ourson, Didier JOUVE a pour tâche d'aider les adolescents à construire des projets et à les mener à bien. Ainsi est-il parti cet été avec une quinzaine de jeunes de la CCBB âgés de 14 à 17 ans pour un camp au bord de la mer.

C'est ensuite à des activités plus locales qu'il s'est attaché, entraînant avec lui une vingtaine d'adolescents de la commune. Là encore, il y en avait pour tous les goûts : les plus audacieux ont ainsi pu goûter aux plaisirs de l'accro-branche, de la via ferrata et du canoë-kayak tandis que d'autres s'essayaient au tir à l'arc ou découvraient les émotions du laser-game ou du paint-ball. Ainsi tout le mois de juillet nos jeunes ont-ils pu se retrouver autour d'activités variées auxquelles sont venues s'ajouter les joies plus simples des jeux de société.

Une structure en plein essor

Depuis l'été l'activité n'a pas tari et Didier a élu domicile en face des écoles dans un local que les jeunes tendent à s'approprier pour en faire leur lieu de ralliement. Ainsi les rencontres hebdomadaires du mercredi ont-elles permis de nouveaux projets qui se sont concrétisés durant les vacances de la Toussaint : patinoire, cinéma, laser-game, bowling ont à nouveau permis aux adolescents de se retrouver et de passer ensemble des moments intenses et chaleureux.

Depuis, et pour financer d'autres projets, ils ont participé au marché de Noël du village en vendant des sapins et ils ont organisé à l'aide du comité des fêtes une grande soirée dansante destinée à réunir tous leurs amis et à se faire connaître.

Enfin, une semaine de sports d'hiver aux 2 Alpes ouverte aux jeunes de la CCBB est prévue du 16 au 23 février.

Gageons que ces nombreuses initiatives permettront à nos jeunes de mieux se prendre en charge et de devenir des citoyens responsables et actifs. En attendant, elles leur permettront à coup sûr de développer des liens enrichissants qui les aideront à se construire et à s'épanouir.

Vous voulez en savoir plus ?

Contactez Didier JOUVE (04.76.89.84.19 ou au 06.37.77.58.39 ou par mail didier.animationccbb@orange.fr) ou retrouvez-le le mercredi à partir de 17h00 au local des jeunes face au groupe scolaire, avenue d'Uriage.



Marché de Noël

Vendredi 14 décembre, il est 14 heures. Le centre du village s'anime. L'installation des stands bat son plein, l'orgue de barbarie commence à diffuser ses chants de Noël.

La météo est clémente. Comme en 2006, plus de soixante exposants ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes et de la Municipalité. Huîtres, foie gras, truffes du Périgord, marrons grillés, chocolats viennent compléter l'offre des producteurs locaux. L'artisanat d'art est également largement représenté : santons, tableaux, bijoux, compositions florales, girouettes et objets divers ne laissent pas le passant indifférent.



Plusieurs associations de la commune et des classes du groupe scolaire sont présentes comme d'habitude mais on note la première participation du «groupe ados» dernièrement constitué et de leur animateur qui assurent la vente de sapins.



La population a répondu présent et apprécie la nouvelle formule de la manifestation en extérieur. Celle-ci devient un des temps forts de l'année, attendue des Vaulnaviards pour le grand moment de chaleur, de joie qu'elle procure.

Malgré un contexte économique peu favorable, les exposants apprécient le marché de Noël de Vaulnaveys pour l'accueil qu'ils y trouvent : café, vin chaud, convivialité assurés par les dynamiques membres du Comité des Fêtes.



Les fidèles commerçants du marché du vendredi n'en croient pas leurs yeux. Ils se prennent à rêver d'une même affluence chaque semaine.



Vers 17h 30, une conteuse mystérieuse accompagnée de l'équipe de la bibliothèque entraîne les petits vers la salle polyvalente pour des histoires tour à tour inquiétantes puis ponctuées de rires. Pour les plus grands, une démonstration de sculpture sur bois est organisée. Mais le moment fort reste l'arrivée du Père Noël sur son char, aussitôt assailli par une nuée de gamins, les yeux écarquillés illuminés par la magie des lumières et guettant la distribution de papillottes.



Le stand des rugbymen ne désemplit pas : le vin chaud à la cannelle est très apprécié. La tombola et les lots offerts font de nombreux heureux.

Vers 21h, les stands se replient, les derniers badauds quittent les lieux, les lumières s'éteignent. Certes la fête est finie mais que cette fête était belle.

Et nous ne pouvons que féliciter et remercier Isabelle COURANT, la présidente du Comité des Fêtes, ainsi que les nombreux bénévoles, élus, employés et policiers municipaux qui ont œuvré sans compter pour que cette journée soit une réussite. Mission accomplie et vive-ment l'édition 2008.

Marché du bourg

Un rendez-vous plus que jamais incontournable.

Installé depuis septembre 2002 sur la place de l'église, le marché du bourg remplit pleinement sa vocation qui est de contribuer au dynamisme du centre bourg tout en permettant de promouvoir des produits de qualité et de terroir.

La saison hivernale est traditionnellement une période plus difficile pour nos commerçants. C'est donc le moment pour nous de leur prouver notre fidélité et de les remercier ainsi des efforts qu'ils font, toute l'année, pour améliorer par leur présence notre qualité de vie.

Sacristi ! Mais elle est neuve !



Nous avons été alertés par l'association paroissiale sur le risque d'effondrement du plancher de la sacristie à l'église St-Jean. Des travaux ont été entrepris avec création d'une dalle carrelée, de rangements et réfection des enduits et peintures. Ces aménagements ont permis de mettre en valeur le grand meuble, sans doute provenant de la Chartreuse de Prémol qui occupe tout le fond de la sacristie. Cette pièce peut désormais accompagner dans de bonnes conditions de confort la tenue

des offices religieux et accueillir fréquemment des artistes qui viennent profiter des qualités acoustiques de l'église pour y donner des concerts.

Ce fut le cas samedi 22 décembre : David Jacob, pianiste, Emmanuel Bernard, violoniste et Emile Bernard violoncelliste nous ont enchantés par leur talent. Ils ont, en quelque sorte, inauguré les nouveaux aménagements en interprétant de façon magistrale Poulenc, Kodaly, Tartini et Chausson.

Maisons fleuries

Cette année encore de nombreux habitants de Vaulnaveys-le-Haut ont participé à l'opération « Maisons Fleuries ». Grâce à eux la municipalité a pu, une fois de plus, réaliser ce jeudi 15 novembre une remarquable exposition photos.

Dans son allocution qui précédait la remise des récompenses, Jérôme RICHARD, entouré d'élus, a souligné une participation en hausse et a tenu à féliciter la jeune Amandine, 8 ans, pour ses talents prometteurs de jardinière.

La manifestation s'est ensuite conclue par le traditionnel pot de l'amitié.



La rentrée scolaire 2007

La stabilité de l'école élémentaire...

Les effectifs sont stables en élémentaire avec 182 enfants (contre 184 l'an dernier) répartis en 7 classes.

Peu de changement également côté enseignants une seule nouvelle : Maria LARDEAU qui a en charge la classe de CP et CE1. Elle est née dans l'Indre d'un papa militaire, ce qui lui a valu de déménager souvent (15 fois) et de passer sa jeunesse surtout en Allemagne. Son premier métier (mais aussi sa passion) était géologue, puis elle a dirigé un centre de vacances à Chamrousse au village N°5 de 1993 à 1997. Elle est maman de deux enfants Perrine 18 ans et Grégoire 10 ans et a décidé de quitter Meylan le Haut où elle était directrice d'école, afin de se rapprocher de chez elle. Elle remplace Dominique RONZEAU et Damien VAUGOYAU.

Ça pousse à l'école maternelle...

Cette année encore on observe une hausse (30%) en maternelle puisque les effectifs passent de 106 à 135 enfants, ce qui a permis la réouverture de la cinquième classe (classe qui avait tant mobilisé les parents d'élèves pour son ouverture à la rentrée 1999 puis, après avoir vécu 5 ans, qui avait dû fermer à cause d'une baisse d'effectifs).

Caroline HUBAC, a profité de la création de ce nouveau poste pour prendre en charge la petite section maternelle. Cette jeune fille de 26 ans est originaire de Marseille où elle a passé son DEUG en 2005 et fait son année de formation en 2006 à St-Martin d'Uriage au service périscolaire. Elle aime la lecture et faire la cuisine surtout provençale, elle pratique le footing, le ski et la randonnée pédestre. L'an dernier, elle remplaçait la directrice Vérane GUILLOU pendant sa journée de décharge.

Pour cette année scolaire, c'est Aline KOPP qui assurera la décharge du poste de direction.

Quant à Michelle PIERARD-BILA elle enseigne chez les moyens et grands. Originaire de Versailles, elle est passée par Montpellier où elle a été comptable puis a tenu une boutique de cadeaux. Elle est devenue enseignante par la suite et poursuit sa carrière depuis 20 ans dans la région grenobloise. L'année dernière elle travaillait à Meylan mi-plaine avant de nous rejoindre. Elle aime l'équitation et le Taï Chi.

Nous souhaitons donc la bienvenue à tous ces nouveaux enseignants qui, avec les anciens, auront en charge l'éducation de nos 317 enfants du groupe scolaire Jules Bruant.

Les activités extrascolaires et les projets ...

Les classes de l'école élémentaire vont à la piscine et suivent des activités d'éducation physique et sportive et de la musique. L'hiver trois classes pratiquent le ski de fond et les quatre autres le ski de piste. Des classes transplantées et du land'art sont en projets. En maternelle les enseignantes aimeraient travailler avec un professeur de danse afin de proposer un spectacle pour la fin de l'année.

Des changements dans les services périscolaires

Cette année l'encadrement du transport scolaire est assuré par Mme Cathy SOARES AFONSO pour le secteur d'Uriage et par Mme Céline FINET pour le secteur de Belmont.

Rappel : Ce service n'accueille que les enfants qui ont trois ans révolus.

Contrairement à l'an dernier, il n'est plus assuré par les ATSEM (cela leur permet d'apporter un meilleur accueil aux enfants de la maternelle).

Côté restaurant scolaire le conseil municipal a décidé de changer de prestataire pour les repas.

Le nouveau prestataire est la société SHCB. Consultez les menus du restaurant scolaire sur le lien suivant :

<http://www.shcb.fr/index.html>

Cliquez sur Menus pour télécharger les menus au format PDF.

Quant à la fréquentation, elle est encore en hausse cette année ainsi qu'à la garderie périscolaire où des aménagements ont été effectués, un coin calme pour les tout petits et à partir de janvier deux personnes s'occupent de la garderie du soir.

La hausse des effectifs nous laisse supposer qu'il y aura création d'une classe supplémentaire en élémentaire dans les deux ans. La commune réfléchit au déplacement de la garderie périscolaire vers un local plus adapté.

Pour avoir plus d'informations sur ces services téléphonez en Mairie ou rendez-vous sur le site Internet de la commune dans la rubrique enfance et éducation.

Jules Bruant sauvé des eaux un exercice à la hauteur



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvagegarde, un inventaire des risques majeurs présents sur la commune a été réalisé.

Ceux qui concernent nos écoles sont les suivants : tremblement de terre, inondation, nuage toxique (risque majeur industriel lié à Jarrie), accident d'un camion transportant des matières dangereuses et ils sont consignés dans le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) du groupe scolaire Jules BRUANT.

Toute cette organisation doit cependant être testée et validée au travers d'exercices dont le but est de permettre à chacun d'acquérir les bons réflexes salvateurs.

C'est pourquoi jeudi 13 décembre 2007, vers 8h45, les Vaulnaviards ont eu la surprise d'entendre retentir la sirène. Elle annonçait un exercice inondation programmé par la commune qui avait pour but de répondre à deux interrogations :

■ malgré l'augmentation des effectifs de l'école maternelle, l'étage du bâtiment permettait-il de rassembler dans de bonnes conditions l'ensemble des enfants ?

■ la sirène communale (ancienne sirène des pompiers) était-elle toujours en état de fonctionnement et pouvait-on compter sur elle pour avertir la population en cas de danger ?

Coordonné par la directrice de l'école maternelle, Mme Vêrane GUILLOU et le directeur de l'école élémentaire, Mr Francis DUPRE, ce test, qui se déroulait sous l'œil attentif de Mlle Laurence CASSAGNE, représentant l'Institut des Risques Majeurs et de Mr Jean-Yves PORTA, adjoint aux affaires scolaires, s'est avéré très positif. Tous les enfants ont pu, dans le calme, être accueillis à l'étage et la sirène a parfaitement fonctionné.

Les consignes étant différentes en fonction de chaque risque, d'autres exercices sont prévus d'ici la fin de l'année scolaire afin de permettre aux enfants et à leurs enseignants de faire face avec sang-froid à toute situation de crise.

Les décisions du conseil

Redessine-moi une école

Toutes les études prospectives montrent que nous devons nous attendre, dans les 2 ou 3 ans à venir, à une augmentation significative du nombre d'enfants qui fréquenteront le groupe scolaire.

Afin de répondre à cette éventualité la municipalité avait déjà fait l'acquisition d'un terrain mitoyen avec les locaux de l'école maternelle. Grâce à cette anticipation, elle est en mesure de lancer aujourd'hui une étude pour la réalisation d'une extension des bâtiments prévoyant environ 2 fois 250 m² et correspondant à 1 dortoir, 2 salles de classe, des locaux pour la garderie et le centre de loisirs, ainsi que des rangements et un préau.

Ces travaux devraient également permettre de faire disparaître des préfabriqués qui ont fait leur temps.



Du nouveau aux écoles

Depuis la rentrée de septembre, deux nouveaux agents travaillent à l'école maternelle et primaire.

Tout d'abord Céline FINET est venue renforcer l'équipe d'ATSEM car les effectifs des petites sections maternelles ont doublé. Le matin et le soir, elle accompagne les enfants de classe maternelle lors du transport scolaire. Elle occupe le poste d'assistante maternelle le matin et l'après-midi, ses tâches sont essentiellement axées sur l'hygiène des locaux.



Céline, 30 ans habite à Vizille avec son mari et ses 2 enfants. Elle a une grande expérience, car outre le poste d'ATSEM qu'elle a occupé à Notre-Dame-de-Mésage, elle est titulaire d'un BAFA et a fait un stage d'auxiliaire de puériculture, ce qui est un atout essentiel pour ce poste. Une autre formation qu'elle a réussie est l'AFPS (attestation de formation aux premiers secours), ce qui est un gage de sécurité pour les parents.

Sa passion pour les enfants et la famille a mené Céline jusqu'à Vaulnaveys-le-Haut où elle peut s'exprimer en toute quiétude.

Son dynamisme et son sérieux ont permis une intégration très rapide dans nos équipes d'encadrement scolaire. La commune de Vaulnaveys-le-Haut lui souhaite la bienvenue.



Cathy SOARES AFONSO a été recrutée pour remplacer Nathalie SALLIQUET qui s'est vu attribuer le poste de Mme BASSET-PARET Colette partie en disponibilité pour un an.

34 ans, mariée, mère de 3 enfants. Cathy a de nombreux atouts et les plus spontanés sont : le service bien fait, la gentillesse et l'initiative. Elle s'est intégrée dans l'équipe d'entretien des locaux très facilement.

Elle accompagne aussi les enfants des classes maternelles lors du transport scolaire du matin et du soir. Elle a en charge l'entretien de plusieurs salles communales comme la salle Jean Platel, Belmont, la Mairie et des salles de classe.

Elle assiste Sylvie CALVET au restaurant scolaire et sa polyvalence en fait une actrice essentielle au sein de la commune.

Ses passions pour les enfants, les études et le contact humain lui permettront très certainement d'évoluer vers d'autres fonctions.

Garderie

La garderie fonctionne tous les jours d'école (sauf le samedi)

De 7h15 à 8h30 : 1,85 €

De 16h30 à 17h30 : 2,55 € si l'enfant part avant 17h30

De 16h30 à 18h15 : 3,00 € si l'enfant part après 17h30

Tarif de l'étude surveillée : 2,55 €

Elèves se rendant à la garderie après l'étude surveillée : 3,00 €

Les tarifs sont applicables à compter du 8 janvier 2008 ; ils sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

Un centre de séminaires à Uriage



Nous vous avons fait part, dans le dernier numéro de l'Ourson, de notre déception de voir le projet d'E.H.P.A.D. (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) refusé et différé par le Conseil Général.

Cette réalisation, qui devait être implantée sur le tènement foncier qu'occupent actuellement nos locaux techniques, devait être complétée par l'exploitation d'une résidence hôtelière pour laquelle une étude de marché avait été demandée.

Celle-ci s'étant révélée particulièrement positive, la société GENERIM, avec laquelle nous étions en pourparlers pour l'ensemble de cette opération, a décidé de revenir vers nous avec un nouveau projet.

Un nouveau concept

Il tend cette fois-ci à édifier sur la totalité des 8 152 m² du site, un centre de séminaires haut de gamme de 2 500 m².

Respectueux de l'environnement, avec parkings entièrement souterrains, des bâtiments de type R+2 et un espace paysager, cet ensemble offrira 116 logements de type T1, 12 logements de type T2, 24 logements de type T3 avec salles de restauration, de réunion, de bien-être et une piscine.

La gestion sera confiée à CAP SENSORIA, société nationalement reconnue pour ce type d'activité, qui compte **à cette occasion créer 30 emplois équivalent temps plein dans la commune.**

Rien ne s'oppose par ailleurs à ce que l'ensemble des aménagements soit ouvert à la population locale dans la mesure où ils ne

seraient pas utilisés par des congressistes, des curistes ou tous autres touristes sur lesquels CAP SENSORIA compte pour optimiser la rentabilité de l'installation.

Les raisons d'un accord

A la suite de plusieurs réunions qui ont permis d'affiner le concept, le conseil municipal, dans sa quasi-totalité, a décidé d'y donner une suite favorable.

Il a en effet été séduit par :

- la qualité du projet
- son intégration au site
- son adéquation avec la vocation d'Uriage
- sa dynamique économique
- sa création de ressources pour la commune
- et surtout la création de nombreux emplois.

Il a donc chargé, lors du conseil du 30 novembre 2007, Jérôme RICHARD, de procéder à la cession du terrain à la société GENERIM pour la somme de 1 500 000 €, sous condition de la réalisation de ce projet.

Les conséquences immédiates

Dès la signature, le nouveau propriétaire devrait engager la procédure de réalisation

et sauf incident majeur, les travaux devraient débuter fin 2008 pour s'achever fin 2009/début 2010.

C'est pourquoi, dans l'immédiat, cette vente va se traduire par le transfert des locaux techniques et des tennis.

En ce qui concerne les premiers une solution est envisagée. Ils pourraient être implantés à Belmont, Route de la Gorge, sur un terrain de 1 854 m² que possède déjà la commune, à côté du dépôt de la D.D.E., et en complément duquel elle vient d'acquérir un tènement mitoyen de 800 m² environ.

Cela autoriserait de bonnes capacités de stockage et permettrait d'édifier pour nos services un bâtiment de 600 m² environ, moderne, fonctionnel et surtout facilement susceptible d'extension dans le cadre d'un développement des besoins communaux. Le projet prévoit également la réalisation d'un logement qui contribuerait à la sécurisation des lieux.



Quant aux tennis, une acquisition de terrain actuellement en cours devrait permettre leur prochaine réimplantation dans de bonnes conditions.



Au moulin, la roue tourne...

Comme nous avons eu l'occasion de vous le dire, Vaulnaveys-le-Haut avait confié à la C.C.B.B. la tâche de réhabiliter le moulin de la ville.

Le projet prévoyait d'abriter au rez-de-chaussée des locaux dédiés à des professions médicales et para-médicales et dans les étages cinq logements à loyers modérés. C'est l'OPAC 38 qui devait gérer le projet et cette réhabilitation devait être conduite en parallèle avec celle du bâtiment MERMIER.

Les deux opérations devront malheureusement être dissociées dans le temps car suite aux inondations de 2005, la D.D.E. a refusé le certificat d'urbanisme, constatant que le moulin se situait dans une zone sensible.

Le cabinet A3, en charge du projet, a revu sa copie et proposé une démolition puis une reconstruction tout en prévoyant de préserver la partie du moulin qui abritait la maison du meunier et de conserver la roue.



Ce deuxième projet n'a pu, lui non plus, aboutir, car le P.L.U. précise que ce moulin et son terrain se trouvent au milieu d'un couloir écologique.

Devant l'accumulation des difficultés, la C.C.B.B. a décidé de restituer le moulin à la commune de Vaulnaveys-le-Haut qui a accepté et va s'employer à obtenir une modification de la zone. En effet, le classement en zone écologique procède d'une erreur d'interprétation, les services de la D.D.E. et

le R.T.M. s'étant fondés sur des plans cadastraux aujourd'hui dépassés qui continuaient à mentionner le canal d'alimentation du moulin alors que celui-ci n'existe plus depuis des décennies. Ce déclassement prendra du temps et conduira la commune à reprendre le projet à zéro. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Projet de restructuration de la mairie

L'étude actuellement en cours ne vise qu'à optimiser l'utilisation des locaux existants et elle est conduite avec un strict souci d'économie.

Ce futur réaménagement est rendu indispensable par la constante augmentation de la population, le transfert de plus en plus fréquent de services de l'Etat vers les collectivités, l'embauche de personnels supplémentaires et une réorganisation interne.

Tout ceci nous conduit à envisager une restructuration de l'accueil et du bureau de la police municipale au rez-de-chaussée ainsi qu'un aménagement du 2^e étage actuellement désaffecté en vue d'y installer un archivage sécurisé de l'ensemble des nombreux documents officiels indispensables à toute collectivité territoriale, d'augmenter les capacités de rangement et de dégager quelques nouveaux espaces de travail.

C'est le cabinet AEDES qui, en tant que maître d'œuvre, assiste la commission bâtiment dans cette réflexion.



Pour Mermier, ça y est !

Enfin diront tous ceux, et nous en sommes, qui se désolent de la fermeture de l'épicerie « L'Etoile » et qui souhaitent une réouverture la plus rapide possible.

Ce chantier, techniquement indissociable de celui des logements, a effectivement pris un peu de retard car il a fallu résoudre un épineux problème d'accès à l'arrière du bâtiment et trouver un accord avec plusieurs propriétaires voisins pour procéder à un transfert de servitude.

C'est désormais en passe d'être réglé, et l'OPAC 38 va pouvoir achever les plans, choisir le mode de chauffage et prévoir les garages et parkings qui étaient en attente pour desservir les 6 logements sociaux prévus.

Si d'autres aléas ne viennent perturber le chantier, l'épicerie ainsi qu'un deuxième commerce pourraient ouvrir fin 2008 et les logements seraient livrés courant 2009.

Top... képis !

A Vaulnaveys aujourd'hui, c'est un peu...

Byzance et pourtant nous l'avons échappé belle !

En effet, lorsque Christian SIMONETTI nous a annoncé qu'il demandait sa mutation pour convenance personnelle alors qu'au même moment, ou presque, Paul DEVILLERS accédait à une retraite bien méritée, nous avons eu quelques sueurs froides.

Et puis Philippe DEHEZ s'est présenté et nous avons su que la chance recommençait à nous sourire. Cet ex-motard de 39 ans, marié, 2 enfants, doté d'une solide expérience acquise grâce à 19 ans de gendarmerie passés à barouder aussi bien en métropole qu'outre-mer, et qui avait envie de se poser pour mieux profiter des siens, nous a semblé être un candidat de choix.

Ses qualités humaines et son allant nous ont très vite convaincus qu'il était celui que nous cherchions et que son autorité naturelle ferait merveille à la tête de notre service.

Restait à lui trouver un adjoint. Et là, comme par enchantement, s'est présentée pour nous l'opportunité de recruter Anthony CERUTTI,

29 ans, sportif, marié, depuis peu papa d'un deuxième enfant, policier municipal à St-Laurent de Mure, qui connaissait bien la région pour avoir déjà exercé à St-Martin d'Uriage et qui souhaitait se rapprocher de notre secteur.

Ses excellentes références et sa personnalité rigoureuse et réfléchie ont emporté notre adhésion.

Nos deux nouveaux policiers ont donc respectivement pris leurs fonctions en octobre et en novembre et se sont très vite intégrés tant au

niveau du territoire qu'à celui de leur relation avec les autres acteurs communaux.

Grâce à ces deux postes à plein temps, notre collectivité se trouve désormais dotée de policiers plus présents et plus disponibles.

La complémentarité de leurs tempéraments et de leurs formations, allée à leur dynamisme, leur implication et leur sens du devoir sont des atouts indéniables pour notre commune.

C'est pourquoi nous saluons leur arrivée avec beaucoup de plaisir et sommes particulièrement heureux de les compter parmi nous.



*de gauche à droite :
Anthony Cerutti et Philippe Dehez*

Mise en place du CLH

Dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat, la communauté du Balcon de Belledonne a mis en place en décembre 2007 son CLH, Comité Local de l'Habitat qui sera chargé d'examiner les demandes de logements sociaux.

Les personnes s'étant déjà manifestées ou celles qui désirent se porter candidates pour l'attribution d'un logement social sont priées de venir en Mairie retirer un dossier.

Transfert de conteneurs

Trop visibles et trop souvent encombrés par des gens de passage extérieurs à la commune, les conteneurs à verre et à papiers qui se trouvaient à Uriage, à l'entrée des locaux techniques, posaient problème de façon récurrente à nos services.

Ils ont donc été transférés, route de Prémol, sur le nouveau parking.

Les conteneurs à vêtements du Relais qui étaient régulièrement pillés et vandalisés ont malheureusement dû être supprimés en accord avec cette association.



Tout en camion... ?

2007 a vu l'amélioration de certains points de collecte des déchets sur la commune. On a pu notamment voir disparaître le point de regroupement des déchets près du moulin. La collecte étant devenue possible au camion, c'est tout un ensemble de nuisances visuelles, sanitaires et parfois olfactives qui ont été ainsi supprimées grâce aux efforts de l'entreprise GROS. Celle-ci étudie d'ailleurs en ce moment avec les élus la possibilité d'une autre amélioration, celle d'effectuer en porte à porte le ramassage des ordures des riverains du chemin des Fourneaux à Belmont.

Cette desserte est désormais devenue possible grâce aux travaux d'aménagement d'une plateforme de retournement, récemment réalisés en haut de ce chemin afin de faciliter le déneigement et l'accessibilité aux camions.

Cette réalisation permettra de ne conserver le point de regroupement de l'ancienne école de Belmont que lors des périodes hivernales où le chemin, en forte pente et souvent verglacé, constitue un danger pour les véhicules.



Pierre rousse n'amasse pas mousse

Le chantier du futur réservoir et son glissement de terrain n'ont fait la une des médias que 48 heures seulement ! Journaux, radios et télévisions s'en sont très vite allés satisfaire ailleurs leur goût pour le sensationnel dès qu'est venue pour eux la déception de constater que tout danger était écarté.

Certains ont même rechigné pour communiquer des informations rassurantes que nous tenions à faire passer aux habitants !

Mais laissons là ces considérations pour faire un point sur l'état de la situation. Celle-ci a rapidement cessé d'être préoccupante lorsque les travaux de consolidation et de remblaiement à la base de la fouille ont été achevés et depuis toutes les mesures démontrent que le glissement n'évolue plus. Mais ce n'est pas parce que le chantier s'est arrêté que tout cesse. La trêve hivernale, en effet, loin d'être synonyme d'immobilisme, est au contraire l'occasion d'un regain d'activité.

Maître d'œuvre, maître d'ouvrage et bureaux-conseils profitent de ce qui devrait être un temps mort pour approfondir leur réflexion et conforter leurs jugements par des investigations complémentaires.

Les études géologiques notamment ont permis de voir que le terrain a retrouvé une bonne stabilité et que des solutions techniques offrant toutes les garanties de sécurité existent pour une poursuite des travaux sur le site. Si bien qu'au jour d'aujourd'hui, compte tenu des éléments dont nous disposons, ce projet reste parfaitement réalisable.



Une des failles

Mais le temps travaillant pour nous, nous ne voulons écarter aucune hypothèse et nous priver d'aucune possibilité. C'est pourquoi, toujours au nom du principe de précaution, l'éventualité d'une autre implantation va être étudiée et plusieurs autres sites possibles envisagés.

Nous ne voulons en effet nous priver d'aucune piste afin de reprendre, au printemps, dans les meilleures conditions, une réalisation qui est essentielle pour l'avenir de la commune.

Les travaux de confortement



Projet de création d'un C.I.A.S.

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Considérant l'intérêt communautaire que représente l'action sociale, la C.C.B.B., en vue de mutualiser les réponses aux besoins identifiés et de développer des actions et des projets en adéquation avec les désirs de la population, envisage la création d'un C.I.A.S. Celui-ci aurait pour compétences :

Pour les personnes âgées

- les actions en faveur du maintien au domicile des personnes âgées par la mise en place d'un S.S.I.A.D. (Service de Soins Infirmiers A Domicile) pour l'accueil de jour, de nuit, de week-end, les soins de nursing, le portage des repas à domicile pour les communes qui en sont aujourd'hui dépourvues.
- la gestion des demandes d'hébergement en maison : MAPAD de Froges, Centre PHILIBERT de St-Martin d'Hères, EHPAD d'Eybens (en projet)

Pour la jeunesse

- la création et la gestion des services liés à la jeunesse dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse intercommunal comme les centres de loisirs, les camps et séjours pour jeunes, les aides à la formation (BAFA) ou encore celles apportées au quotient familial pour les activités à caractère intercommunal.

Tous ces services seraient soit en gestion directe, soit en prestation de services ou par conventions avec des organismes participant à cette politique.

Les communes et leurs CCAS conserveraient toutes leurs autres compétences d'aide sociale.

Chez Falcoz-Vigne, ça usine !

La municipalité avait fait l'acquisition de cette friche industrielle, face au groupe scolaire, dans l'optique d'y transférer les services techniques de la commune mais l'étude de faisabilité confiée au cabinet AEDFICAD a conduit à abandonner cette idée.

Les élus ont donc demandé à AEDFICAD de poursuivre une analyse afin de définir un nouvel avenir pour le site Falcoz-Vigne.

Le bureau d'études a fait un recensement des besoins en locaux à satisfaire dans la commune, et ils sont nombreux. Les enseignants, les associations, la bibliothèque, le centre de secours, le comité des fêtes, les jeunes ont été consultés et nous disposons aujourd'hui d'une «base de données» précieuse dans laquelle des choix stratégiques devront être faits.

Le programme de réhabilitation du moulin interrompu nous amène également à envisager un transfert des activités à caractère économique qui y étaient prévues en complément de celles qui étaient déjà envisagées en vue

d'assurer la viabilité financière de l'opération. Une prochaine étude géotechnique approfondie sur la structure du bâtiment va être réalisée. Elle devrait nous permettre d'arrêter les éléments de programme fondamentaux du futur équipement.



P.L.U.... performant

C'est à l'usage que l'on peut juger de la pertinence et de l'efficacité d'un Plan Local d'Urbanisme. Celui de Vaulnaveys-le-Haut, en vigueur depuis février 2006, donne toute satisfaction. Ce n'est pas pour autant qu'il n'est pas perfectible. C'est pourquoi il a été décidé de procéder, non pas à une révision, mais à une modification, portant seulement sur des ajustements visant à améliorer le fonctionnement de quelques points du règlement.

Ce projet de modification a donné lieu à une enquête publique qui s'est déroulée du 17 décembre 2007 au 30 janvier 2008.

Un commissaire enquêteur, Monsieur Michel GUERRIN, a été chargé de recueillir l'ensemble des observations consignées sur registre, adressées par courrier ou formulées lors d'entretiens et il a désormais un mois pour nous faire part de ses conclusions.

Vaulnaveys-le-Beau ?

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons fait part des conclusions de l'enquête menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble et nous vous avons exposé les différents scénarios retenus pour soutenir et dynamiser le commerce à Vaulnaveys-le-Haut.

L'un des moins contraignants à mettre en œuvre consiste à rendre plus attractif le centre bourg par un embellissement des façades, des commerces et des logements.

L'étude avait en effet montré que l'aspect actuel du bâti semblait être une des causes importantes du manque « d'appétit » du consommateur.

Profitant de la réhabilitation du bâtiment Mermier en logements aidés et de la création de deux commerces, la Mairie va également engager la réfection du bâti de la pharmacie, dont elle est aussi propriétaire, ainsi que de la façade de l'église. Ces opérations permettront de mieux valoriser le bourg mais la

municipalité entend jouer en la matière un rôle moteur et convaincre les autres propriétaires du centre bourg de l'imiter.

C'est pourquoi elle a demandé à PACT 38 une étude visant, après diagnostic de l'existant, à proposer un règlement et les modalités d'obtention d'aides incitatives au ravalement. Cet organisme vient de rendre ses conclusions et il propose à la commune de subventionner les travaux à hauteur de 20% avec une aide plafonnée à 4 000 € par dossier. Cette opération serait programmée sur une durée de 5 ans et porterait sur les façades et pignons identifiés dans un périmètre défini, le long de la D524.

Une palette de couleurs serait mise à la disposition des pétitionnaires qui bénéficieraient de l'assistance gratuite de PACT 38, la prise en charge financière de cette mission étant assurée par la mairie.

Ces propositions vont prochainement être débattues en conseil municipal.



En route pour plus de sécurité

La municipalité a confié à la D.D.E deux études pour réaliser des ouvrages dans deux secteurs sensibles de la commune afin de casser la vitesse et diminuer les risques pour les usagers et les riverains.

Il s'agit de l'entrée de Belmont à la descente de Chamrousse sur la D 111 avant le croisement avec le chemin de Montgardier et de la portion de la D 524 entre le rond-point des Alberges et le croisement avec le chemin des Guichards.

2008 devrait voir la réalisation de ces travaux.



Le lac de la grenouillère, les élus sont allés... vers non

Vendredi 7 décembre, le Conseil Municipal, à une très large majorité, s'est une nouvelle fois prononcé contre l'autorisation relative à la construction d'une réserve d'eau de 45 000 m³ demandée par la commune de Chamrousse.



Ce projet, déjà rejeté en 2005 par le Préfet, suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur, a pour but de servir en hiver à la production de neige de culture et en été celui de devenir une base de loisirs. Il serait principalement alimenté par l'un des deux torrents qui traversent Vaulnaveys-le-Haut, le Vernon, dans les eaux duquel seraient prélevés 65% du débit en période de hautes eaux (entre avril et juillet).

Malgré des études relativement rassurantes mais non exhaustives sur l'incidence de ces prélèvements sur l'alimentation en eau potable de la commune et des promesses de « bonne conduite » de Chamrousse, de nombreuses craintes et incertitudes subsistent auxquelles le dossier d'enquête publique n'a pas permis de répondre :

- absence de justification économique du projet ;
- absence d'informations sur la production de neige artificielle ;
- pas de garanties précises en terme de quantité d'eau prélevée ;
- conséquences sur la faune et la flore de la forte réduction d'eau du Vernon ;
- risques engendrés par une éventuelle rupture de la digue et de l'onde de submersion qui menacerait gravement de nombreuses habitations ;
- manque d'informations sur le système de prévention et d'alarme qui permettrait de mettre les habitants en sécurité en cas de danger.

Ces deux derniers points ont largement pesé sur la décision, car dans une zone où le risque sismique n'est pas négligeable, en cas de rupture, ce barrage mettrait entre 12 et 13 minutes à se vider. Il atteindrait les Davids puis les Roux en 20 minutes environ. De fortes garanties sur la mise en place d'un dispositif d'alerte performant doivent être données.

Compétence torrents

Dans le cadre de la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement », la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne assurera désormais les travaux et l'entretien des berges, ruisseaux et torrents du territoire communautaire dans la limite de la ripisylve.



Comment mieux préserver la biodiversité ?

Une nouvelle étude à la clé

Pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous avons fait réaliser un diagnostic de la faune, de la flore et des milieux naturels par deux associations : « Nature et Humanisme » et la « FRAPNA ».



Depuis, de malheureux événements nous ont fait toucher du doigt que nous n'étions pas allés assez loin dans notre étude et qu'une méconnaissance de certains règlements ou de leur interprétation nous avait conduits à ne pas traiter comme nous aurions dû certains dossiers. Il s'agit en l'occurrence des milieux humides dont chacun sait le rôle essentiel qu'ils jouent pour la biodiversité.



Certains d'entre eux sont dans une situation d'équilibre précaire et nous sommes responsables de leur préservation, même si parfois ils sont en concurrence avec les impératifs de l'agriculture et si la relation entre les deux peut s'avérer ambiguë.

C'est pourquoi, sur les recommandations d'un médiateur conciliateur, nous avons décidé sous le contrôle de la C.L.E. (Commission Locale de l'Eau) de faire dresser par l'entreprise Acer Campestre de Villeurbanne un inventaire complet des zones humides et des cours d'eau.

Cette étude portera sur la délimitation des zones humides, leur caractérisation, leurs espaces de fonctionnalité, une amélioration de la connaissance de nos cours d'eau et les préconisations de gestion, préservation et entretien.

Son rendu nous permettra d'engager des actions spécifiques de protection et de restauration.



Le dossier

Projet de valorisation

Le site de la Chartreuse de Prémol, propriété de l'Etat, géré par l'Office National des Forêts, est situé sur le territoire de la commune de Vaulnaveys-le-Haut à 1 100m d'altitude sur un plateau intermédiaire d'une dizaine d'hectares. Il a été identifié comme un espace à vocation de loisirs par le Schéma Directeur de la Région Grenobloise car il est depuis de très nombreuses années apprécié par un public de plus en plus nombreux qui vient y trouver calme, fraîcheur et détente.

Cependant, les richesses humaines, historiques, écologiques et paysagères du lieu en font un espace culturel et touristique certes de tout premier plan, mais dont le potentiel n'est, pour l'instant, ni mis en valeur, ni exploité.

C'est pourquoi notre commune et l'ONF ont décidé de confier à Espace Gaïa, Alp'Evasion et Girus Ingénierie la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet de développement touristique, culturel et économique, conciliant mise en valeur du secteur, fréquentation accrue du public et conservation, voire réhabilitation du patrimoine bâti ancien.

Etat des lieux

Ce site est l'un des rares milieux ouverts de grande dimension à l'intérieur d'une forêt dense de résineux mélangés à quelques feuillus. Il est composé d'éléments très variés alternant parkings, boisements, clairières, pelouses et prairies, bâtiments et ruines, vestiges de l'ancienne Chartreuse.

Prairies et boisements

Les prairies constituent le principal élément du paysage en créant un espace ouvert autour duquel s'articulent tous les autres.



Il a peu évolué entre le début du XIX^e siècle et la seconde moitié du XX^e siècle car, même si le monastère a été abandonné, les terres ont continué à être cultivées jusqu'en 1965. Par la suite, l'évolution du paysage a été rapide : certaines parties de prairies bordant les boisements ont été colonisées par des feuillus, d'autres délibérément reboisées en épicéa pour la production de bois d'œuvre. Ainsi c'est plus de la moitié de la surface ouverte qui a disparu en l'espace de 35 ans puisqu'elle est passée de 15 hectares à 6,5 hectares. Depuis 1990, les forestiers ont entrepris une recon-

quête de l'espace et les prairies situées en aval et en amont de la route départementale ont été réouvertes et font l'objet d'un entretien régulier.

Le site abrite également quelques vieux arbres remarquables. Certains datent certainement du temps de la Chartreuse comme les tilleuls le long de l'allée derrière la Porterie. D'autres, comme les mélèzes et les épicéas qui bordent la maison forestière de la Muleterie, ont sans doute été plantés par les forestiers locaux au début du XX^e siècle.

Ces arbres apportent une variété de forme et de couleurs qui donnent au site un aspect de parc boisé.

Les étangs

Deux étangs sont implantés sur le site. L'étang supérieur est situé au bord de la route départementale, le second près de la route forestière qui part de la Muleterie et longe le pré de la Serve. Ils ont tous deux un grand intérêt patrimonial car le premier a été créé par les moniales pour la pisciculture et comme réservoir d'eau pour le monastère.

Il figure sur tous les plans connus du site. L'étang inférieur est beaucoup plus récent car il n'apparaît sur les plans forestiers qu'à partir de 1914. On peut supposer qu'il a été construit comme réservoir pour les besoins de l'hydroélectricité.



du site de Prémol

Ces deux étangs abritent chacun une petite population de truites mais le premier nécessiterait de gros travaux de restauration. Il est actuellement en danger, envahi par de hautes herbes qui prolifèrent du fait d'un niveau d'eau en permanence trop bas à cause de fuites dans la digue. Ils ont une grande importance sur le plan de la faune, notamment les batraciens et la fameuse grenouille rousse.

Les ruisseaux

Le site est traversé par plusieurs ruisseaux :

- le ruisseau de Prémol, le plus important, est le fruit de la confluence des ruisseaux de Combe Noire et du Rocher Blanc ;
- le ruisseau de Fénérieux qui alimente l'étang supérieur ;
- le ruisseau de Rambert qui alimente l'étang inférieur ;
- le ruisseau du Luitel qui traverse l'extrémité sud du Pré des Moilles.

Ces ruisseaux avaient autrefois des débits très importants. Le ruisseau de Prémol était utilisé pour faire fonctionner des moulins et des scieries.

Dès la fin du XIX^e siècle, Aristide BERGES avait envisagé de les capter pour alimenter une usine hydroélectrique. Ce projet rejeté par les ayants droits et l'Administration des Eaux et Forêts n'a jamais abouti mais cependant le ruisseau a bien été utilisé, et il l'est toujours, pour alimenter une petite centrale située au hameau de la Gorge à Vaulnaveys-le-Haut. Aujourd'hui, les captages d'eau en amont, la baisse des précipitations, l'augmentation des

boisements, les perturbations créées par les routes et les pistes forestières ont fortement diminué leurs débits mais ils continuent à présenter de l'intérêt pour les pêcheurs. La fédération et sa section locale ont en effet loué les droits de pêche sur les étangs et les ruisseaux jusqu'en 2017.

Les zones humides

Prémol leur doit son nom. Elles occupaient autrefois toute la partie sud du site. Elles ont servi de pâturages jusqu'en 1965. Après 1970, une partie a été boisée en épicéas, d'autres ont été colonisées naturellement par des feuillus.

Malgré cela, plusieurs zones humides sont restées en place, soit à l'intérieur des peuplements forestiers, soit à l'extrême sud du site. Elles sont occupées par une flore et une faune très riches et mériteraient une mise en valeur. A ce propos, et disponible auprès de l'ONF, un inventaire détaillé des espèces végétales et animales présentes sur le site a été dressé. Elles sont nombreuses, parfois rares et souvent protégées.

C'est là un aspect très valorisant pour Prémol dont il conviendra de tirer le meilleur parti.

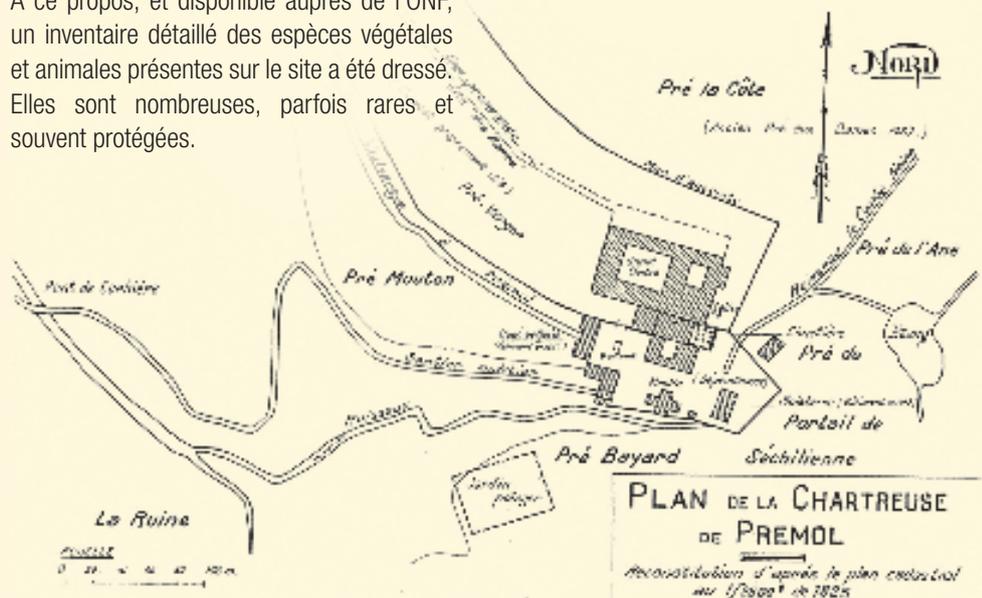
Le patrimoine bâti

Avant sa destruction en 1793, la Chartreuse était constituée d'un couvent et de plusieurs bâtiments annexes. On peut en avoir une idée assez exacte en consultant le cadastre de 1835.

A la fin du XIX^e siècle, il ne restait que deux des bâtiments annexes : la conciergerie, aujourd'hui appelée Porterie et la Mulerie, transformées en maisons forestières en 1830.

Les ruines du monastère sont restées visibles jusque dans les années 60 puis ont été totalement recouvertes par un boisement important.

En 1989, la Porterie a été entièrement détruite par un incendie.



Projet de valorisation du site de Prémol

Le couvent

Il fut rasé par la Révolution mais certaines parties des murs sont restées visibles pendant longtemps comme en témoignent certaines gravures et photographies.

Sur une gravure de 1846, les ruines sont encore importantes. Par contre, sur une carte postale des années 30, il ne reste que l'encadrement d'une porte qui s'effondrera dans l'hiver 34-35. La création de la route de Chamrousse en 1936 amputera une partie des ruines.

Ce site a toujours été visité aussi bien par les habitants de Vaulnaveys, par ceux de la région que par les nombreux touristes attirés par la cure à Uriage.

Cette fréquentation, combinée à une ignorance de l'histoire et de la valeur du patrimoine, a entraîné un pillage et une destruction quasi-totale de ce qui restait au cours des ans. C'est en 1943, mais il était déjà trop tard, que Prémol fut inscrit au catalogue des sites.



Aujourd'hui, il ne reste que quelques voûtes encore visibles, le reste des ruines étant enfoui sous un peuplement forestier qui les cache mais de ce fait les protège du vandalisme. On peut également distinguer quelques restes du mur d'enceinte au sud du Pré Mouton, près de la Porterie ou près des ruines de la chapelle de Beauregard, à l'extrémité nord du site, elles aussi pratiquement enfouies dans la forêt.

La Porterie

C'est l'ancienne conciergerie du couvent. A partir de 1830, elle fut transformée en maison forestière. Du temps du monastère, le chemin venant de Vaulnaveys traversait le bâtiment. A partir de 1872, il le contourne, le passage est

fermé et occupé par un escalier qui dessert le 1^{er} étage. Les combles seront aménagés dans la 2^e partie du XX^e siècle.



Les occupants de la maison forestière étaient autorisés à tenir auberge et à cultiver les terres. Cette situation durera jusqu'en 1965. Cette « ferme-auberge » était très connue et fréquentée, dès le début du siècle, par les nombreux touristes qui se rendaient au Luitel ou à Chamrousse.

Elle faisait même « guinguette » à une certaine époque. Jusqu'à la création de la route de Chamrousse, en 1936, le chemin de Prémol passait devant la Porterie, ce qui permettait aux forestiers de contrôler le passage des bois. En 1989, elle est entièrement dévastée en quelques heures par un violent incendie. Elle ne sera pas reconstruite mais simplement « sécurisée ». Depuis, ces ruines, suite aux intempéries, à la végétation et au vandalisme, sont dans un état lamentable et constituent un danger auquel il conviendra impérativement de donner une réponse rapide.

La Mulerie

Comme la Porterie, elle a été occupée par les forestiers à partir de 1830. Les anciennes écuries ont été partiellement transformées en maison d'habitation, la plus grande partie du bâtiment conservant sa vocation agricole : écuries au rez-de-chaussée et grange à l'étage.

Il fonctionnera ainsi jusqu'en 1964, avec une partie logement légèrement agrandie. En 1967,



pour les jeux olympiques d'hiver, l'ONF décide de supprimer plusieurs cabanes de bûcherons situées le long de la route et de les remplacer par une construction en bois attenant à la maison forestière. En 1974, la maison forestière est transformée en maison de vacances par le service d'action sociale de l'ONF.

Enfin un petit bâtiment voisin qui servait autrefois de porcherie a été restauré et reconverti en hangar à matériel.

Cet état des lieux ne serait pas complet si nous ne parlions pas des infrastructures et mobiliers présents sur le site. Ils en constituent souvent les aspects négatifs.

Les parkings

Ils sont au nombre de deux. Ils sont vastes mais hélas mal conçus et aujourd'hui en mauvais état. Le manque de matérialisation des limites incite les véhicules à empiéter sur les espaces boisés ou les prairies ce qui entraîne des dégradations et l'accumulation de divers détritrus.

Routes et chemins

Peu nombreux et souvent en mauvais état.

Le dépôt des grumes

Situé sur le pré de la Côté, il sert souvent de terrain de jeu pour les enfants qui n'ont aucune conscience du danger car les grumes sont empilées de façon instable et aucun panneau n'indique une interdiction d'y accéder.

L'arrêt de bus

Mal indiqué, mal sécurisé, surtout dans le sens Chamrousse/Grenoble, il est installé à côté du dépôt de grumes.

Le mobilier

Tables et bancs, peu nombreux et vétustes, ils peuvent s'avérer dangereux.

Panneaux d'information

Peu nombreux et à l'abandon. Le manque d'information est certainement la chose la plus frappante lorsqu'on s'arrête sur le site.

Alors que faire de tout cela ?

C'est la question qui a été posée à Girus, Alp'Evasion et Espace Gaïa auxquels ont été fixés 3 objectifs indissociables :

- donner une seconde vie au site
- pérenniser le patrimoine bâti
- développer une activité économique rentable.



Premier rendu des consultants

Après avoir analysé son positionnement géographique, ils notent que comme porte d'entrée possible du massif de Belledonne (prochainement labellisé «territoire remarquable»), Prémol pourrait en devenir une sorte de vitrine. Comme point de passage entre la vallée et Chamrousse, il se situe sur un axe de communication important avec des conditions d'accès aisées et confortables qui peuvent facilement drainer des populations de l'agglomération, du sud et nord Isère, des Balcons et même de Chambéry (entre 18 minutes et 1h30).

Prémol peut donc être un point de départ ou un point de convergence pour d'autres secteurs qui proposent à proximité des activités : le Luitel, Chamrousse, le Marais, Montchaffrey, Uriage, etc... mais surtout Prémol doit devenir un point de fixation, donc un point de consommation avec des activités attractives et pour certaines marchandes avec des offres de services et de produits. **Les valeurs de référence devront être : nature, calme, services, patrimoine, jeu, convivialité.**

C'est sur ces bases qu'ont été élaborés 3 scénarios qui formalisent et synthétisent l'ensemble des considérations émises et retenues, par un groupe de travail élargi, à l'occasion de plusieurs séances de réflexion.

Scénario 1 : Ludo culturel

Organisation du site : Entrée par le parking existant. Stationnement conservé + une extension

Espace de vie central à la Mulerie (restauration, hébergement, accueil) avec aménagement de chambres (4 à 5) et éventuellement dans le secteur du Pré des Moilles de quelques «éco-hébergements» de type cabane écologique.

Priorité à un espace ludo-sportif (luge, VTT, balades, randonnées, pêche, etc...) de découverte de la nature avec zones de pique nique et plages naturelles sans oublier l'espace culturel et historique (plateforme pédagogique dans les ruines, sur la zone de stockage du bois, animations culturelles, aménagement d'un jardin historique, etc...

Scénario 2 : Au fil du patrimoine

Organisation du site : nouvel accès par la Porterie et création d'un nouveau parking.

Espace de vie central à la Mulerie avec les mêmes prestations que dans le scénario 1 mais avec un «village» de gîtes dans le Pré Bayard à la place des «éco-hébergements». Priorité à la culture, au patrimoine et à la découverte avec reconstitution filaire de l'ancien couvent, parcours scénographié, aménagement d'un jardin médiéval, etc...

Les activités ludo sportives reprenant celles du scénario 1.

Scénario 3 : organisation de l'existant

Avec aménagement de la Mulerie en point d'accueil avec salles de couchage, tables d'hôtes. Le souci fondamental étant la fonctionnalité et la mise en sécurité.

Ces trois scénarios ne sont bien sûr que des pistes de travail ; ils ne sont ni figés, ni exhaustifs et ne représentent que des tendances qu'ils ont le mérite de conceptualiser et de matérialiser.

Ils peuvent se combiner, s'interpénétrer et laissent la place à toutes les évolutions possibles. Néanmoins, ils comportent des éléments incontournables :

- la démolition de certaines ruines dangereuses
- la sécurisation du site
- la conservation de la Porterie
- le choix de la Mulerie comme lieu de vie
- les infrastructures pour un accueil des scolaires en journée
- le traitement paysager de certaines parties du site
- la prise en compte du stationnement et la possibilité de créer un réseau de parkings intermédiaires (Montgardier, Belmont...) permettant un accès au site par différents cheminements présentant des niveaux de difficulté variés
- un hébergement de l'exploitant
- la mise en place d'une signalétique directionnelle et informative
- l'identification d'espaces de stockage
 - pour l'exploitation du site
 - pour les grumes de l'ONF (avec sécurisation)
- la mise en relation d'itinéraires à créer ou existant avec les autres sites remarquables en Belledonne (sentiers PDIPR, Luitel, etc...)
- la création de boucles de cheminement
 - accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
 - ballade douce (entre 40mn et 1h)
 - cheminement ludo sportif (entre 1h30 et 2h00).

Projet de valorisation du site de Prémol

Au final, si on fait une étude comparative de ces trois approches, on constate, bien sûr, que plus le scénario est « riche », plus il est cher. Il est évident que le budget de cette valorisation dépasse nos capacités et celles de l'ONF, mais il est également évident que la portée de ce projet dépasse largement notre simple territoire.

C'est pourquoi nous pouvons solliciter l'aide d'un grand nombre de partenaires qui ont déjà manifesté un fort intérêt :

- la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne
- l'Espace Belledonne

- le Pays du Grésivaudan
- la Métro
- le Conseil Général de l'Isère
- le Conseil Régional Rhône-Alpes
- l'Etat
- la Communauté Européenne (Leader +).

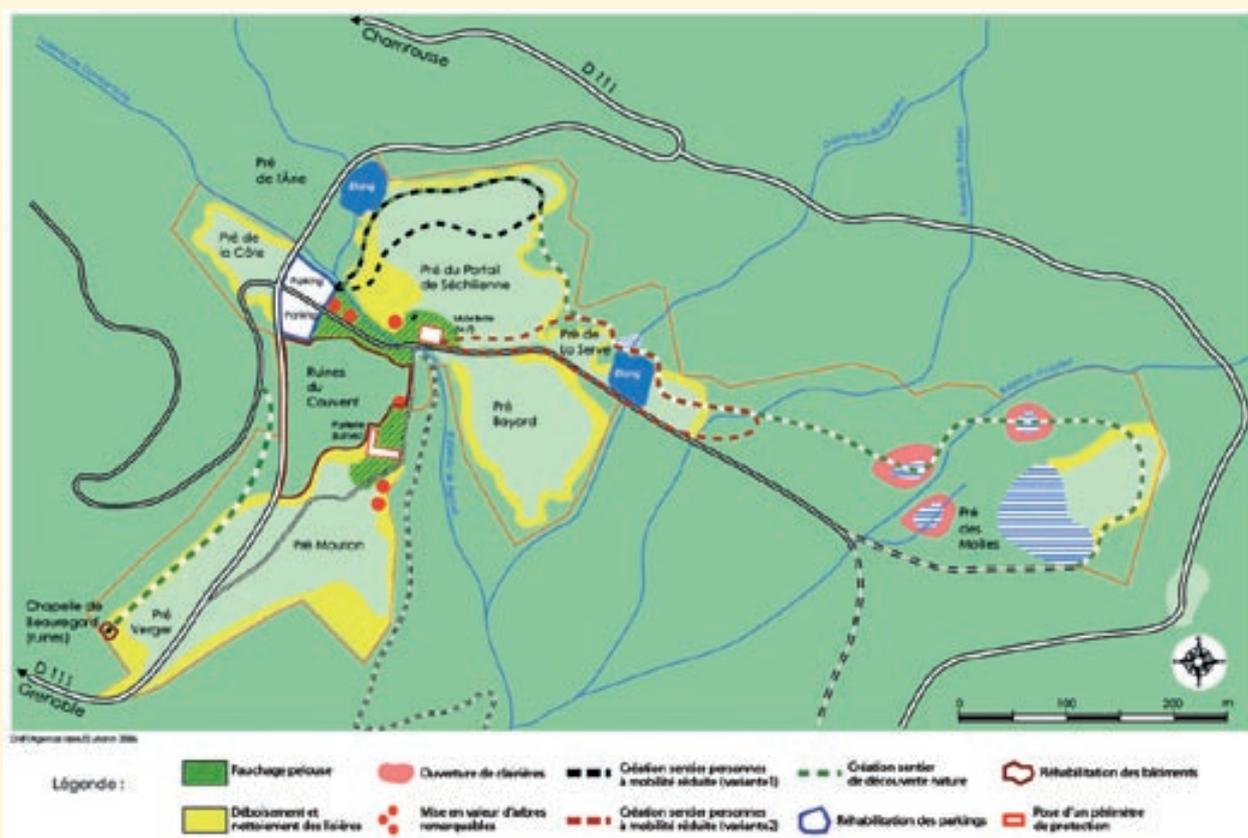
Le montant des subventions obtenues auprès de ces différentes structures sera un élément bien sûr déterminant qui conditionnera fortement le contenu final de l'opération.

Mais les forts enjeux :

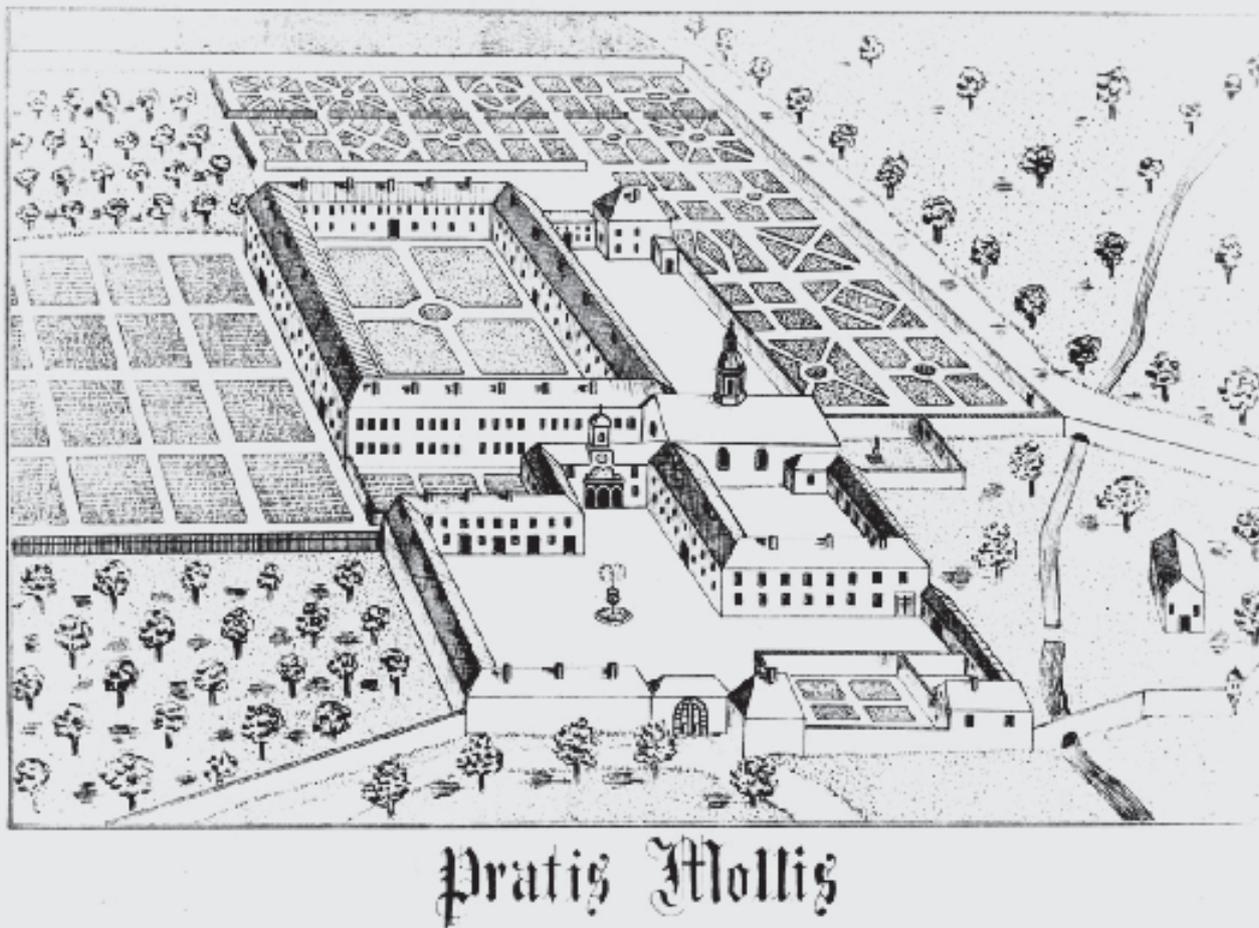
- **culturels** par la mise en valeur d'un bâti ancien et d'un patrimoine rare,

- **touristiques** par une mise en valeur paysagère et le développement d'une activité d'accueil en milieu forestier,
- **économiques** par la création d'activités durables en zone de montagne, joints à notre volontarisme et au savoir-faire reconnu de l'ONF devraient les convaincre de nous aider le plus largement possible afin que cet important projet puisse voir le jour.

Sources : - l'étude réalisée par l'agence ONF de l'Isère
- la synthèse phase 1 d'Espace Gaïa



Il était une fois... le monastère de Prémol



Lorsqu'au détour d'un virage, sur la route départementale 111, on découvre une clairière abritant derrière un rideau d'arbres les ruines de la Porterie, puis, en continuant son chemin, qu'on aperçoit ce paysage ouvert et majestueux au milieu duquel apparaît la Mulerie, on a une impression de nature préservée, authentique et harmonieuse. Comment imaginer qu'il y a eu ici pendant des siècles un paysage façonné, domestiqué, cultivé dans lequel se dressaient d'imposants monuments avec leurs nombreuses dépendances ?

Et pourtant...

Histoire de la Chartreuse de Prémol

Le nom de Prémol vient du latin Pratum Molle (Pré Mou). Une prairie, un bois et un ruisseau voisins s'appellent encore «les Moilles».

Le monastère de Prémol fut fondé en 1234, sous le vocable de Ste Marie, par Béatrix de Montferrat, comtesse de Vienne et d'Albon,

dame de Vizille, et 2^e femme du dauphin Guigues André sur le site d'une église qui dépendait de l'abbaye de ND et St-Jean Baptiste de Chalais. Au XII^e siècle, cette église passa aux chanoines réguliers du prieuré de St-Jean de Vaulnaveys qui dépendait d'Oulx (actuellement Ulzio entre Montgenèvre et Turin). C'est d'eux et du prieur Alleman de Vaulnaveys que Béatrix et son époux obtinrent que le monastère soit doté de tout ce qu'ils possédaient sur la montagne de Prémol.

Un domaine important

Le domaine de la Chartreuse s'enrichit bientôt de nombreuses acquisitions. En 1280, les dames de Prémol acquièrent par exemple des parties du fameux lac d'Oisans¹ sur les bords duquel se trouve St-Laurent, l'actuel Bourg d'Oisans (Sanctus Laurentis de Secum Lacum, c'est-à-dire St-Laurent sur le bord du lac en 1036).

En 1312, le dauphin leur donnera la totalité du lac et de sa pêche (mais se réservera les revenus du port, preuve de l'importance, à

cette époque, de ce lac aujourd'hui totalement disparu). Et il n'est pas le seul car le monastère bénéficie de nombreux dons faits par des seigneurs (ex. le quartier des Gaboureaux et les prairies de « Calmen Rupham » (Chamrousse aujourd'hui), cédés en 1260 par Guigues Alleman, seigneur d'Uriage) ou par des particuliers habitant Vaulnaveys ou les paroisses voisines (ex. en 1293 un certain Martin Belmont lui lègue tous ses biens).

Entre dons et acquisitions, son territoire s'étend donc du massif de Chamrousse, à Uriage, Vaulnaveys, Grenoble (ex. la tour et la ferme dites de Prémol), Corenc (ex. le domaine d'Arvilliers et l'actuelle «tour des chiens»)², la Mure et même Beaurepaire et Romans.

A la révolution, sur les deux Vaulnaveys, l'inventaire des biens de la Chartreuse comprenait outre le monastère (1 ha), des montagnes, bois et prairies pour une superficie de 397 hectares : la montagne des Arselles, les Alberges, avec chapelle et ancienne maladrerie, le Guà, l'étang des Fauries, une scierie



Monastère de Prémol, de la Chartreuse.

à la gorge sur Vaulnaveys-le-Haut et sur Vaulnaveys-le-Bas les domaines de St-Bruno, des Martinets (avec droit de construction d'une scie et d'un martinet) des Girouds et de Chassatier. Le monastère jouissait en outre de plusieurs rentes et pensions pour une somme de 2000 livres environ.

Administration et population

Ces biens étaient administrés par les moines de la Grande Chartreuse qui avaient sur place trois représentants dont un Père Procureur. Les domaines détachés du monastère furent d'abord exploités directement avant d'être affermés³.

Le couvent exploitait une «vacherie» importante avec quelques chevaux et des brebis. Un «suisse» dirigeait l'exploitation qui produisait en moyenne par an : 17 quintaux de beurre, 38 de gruyère, 18 de fromages serras à pâte molle, 30 veaux de lait, 10 vaches et un cheval ou poulain.

Dans les années de prospérité, la Chartreuse de Prémol abritait une soixantaine de personnes dont 35 religieuses, des sœurs et des frères mineurs, des domestiques et 3 moines chartreux.

La dauphine Béatrix et son fils, le dauphin Guignes VII, se firent enterrer dans la chapelle du couvent qui bénéficia des largesses de tous les autres dauphins car plusieurs de leurs filles y furent religieuses.

La règle et les activités

Fondé en 1084 par Bruno de Cologne (le futur St-Bruno), l'ordre monastique des chartreux a une vocation exclusivement tournée vers

la contemplation grâce à une forme de vie qui associe la solitude en cellule à une vie communautaire rythmée par les offices dans la journée (3 fois) ainsi que les dimanches et les jours de grande fête (7 fois). La devise de l'ordre est « Stat Crux Dum Volvitur Orbis » : le monde tourne mais la croix demeure. Sur son blason figurent 7 étoiles qui correspondent aux 7 fondateurs : Bruno et ses 6 compagnons : Landuin de Toscane, Etienne de Bourg, Etienne de Die, Hugues le Chapelain et les 2 convers⁴ André et Guérin. Elles rappellent le songe prémonitoire que fit St-Bruno dans lequel il avait vu la vallée, berceau de la Grande Chartreuse, illuminée de 7 étoiles.



Avant Prémol, le premier couvent de femmes en France fut celui de Prébayou en Provence. Il adopta la règle cartusienne vers 1145. C'est St-Anthelme, 7^e prieur de la grande Chartreuse et évêque de Belley de 1163 à 1178, qui fonde les chartreuses de femmes.

Il demande à Jean d'Espagne, premier prieur du Reposoir en Francigny, de rédiger des règles particulières pour les femmes qui voudraient entrer dans l'ordre.

Les moniales formaient cependant avec les moines un ordre unique, sous la direction du même Ministre Général : le prieur de la Grande Chartreuse.

Pour les chartreuses, la règle érémitique était assouplie et la vie commune avait une part plus importante que pour les moines car on pensait que le tempérament féminin « n'était pas apte à supporter toutes les rigueurs de la solitude »⁵.

L'ordre des chartreux n'a jamais compté plus de 5 maisons de moniales simultanément que l'on appelait d'ailleurs, et c'est hautement significatif de la misogynie qui les entourait, « les 5 plaies de l'ordre ». Il s'agissait outre Prémol, de Mélan, Salettes, Bruges et Grosnay. Elles furent toutes anéanties à

la Révolution. En dehors des prières et des offices, les moniales s'occupaient à filer la laine, à des travaux d'aiguille, à la copie de manuscrits avec enluminures et images colorées.

Les ressources

Une des industries qui rendit Prémol célèbre fut la pharmacie.

Les religieuses avaient une «apothicairie». Elles y préparaient de nombreuses spécialités dont les élixirs et la « boule d'acier »⁶. C'est avec ces élixirs que les chartreux fabriquèrent, sous le nom de «mélise» une liqueur jaune qui, perfectionnée ensuite, est devenue la liqueur du couvent de la Grande Chartreuse.

Les pâturages, les prairies et les bois, sujet d'âpres disputes avec les communautés des deux Vaulnaveys, de Brié et d'Herbeys qui y avaient des droits de parcours et de bûcherage bien avant la fondation du monastère, fournissaient également des revenus.

Par exemple un jugement de 1289 prévoyait que le couvent s'engageait à recevoir à perpétuité dans ses montagnes 120 vaches des habitants moyennant 6 deniers par bête.

Les pâturages étaient ouverts 7 jours avant la St-Jean. Les pâtres devaient présenter les troupeaux et si le nombre de bêtes dépassait les 120, ils devaient payer 12 deniers supplémentaires. Le nombre de bestiaux fut porté à 160 en 1341 avec une rente de 4 livres. Si les habitants avaient besoin de bois de charpente, ils devaient faire une demande et le payer «à dire d'experts». En 1531, ils obtinrent la montagne de Godet, puis celles des Gaboureux moyennant une pension de 4 livres au monastère⁷.

La vente de bois était également importante, tellement intensive que vers 1700 les 4 communautés se virent interdire sa vente en dehors du mandement de Vizille. Mais les communautés accusèrent Prémol de continuer à vendre en fraude de nombreuses pièces pour la marine.

*Notre très humble et très obéissant
Sermiteur S. Hugues Grosjean
Superieur des Religieuses
Chartreuses de Prémol.*



Il est à noter que ce qui constitue aujourd'hui la forêt communale de Vaulnaveys-le-Haut, lui fut concédé en 1566 «sous la cense de 2 deniers tournois par séterée» avec une entrée en jouissance de 146 livres, 9 sols, 6 deniers.

Citons également dans le patrimoine de Prémol la présence de moulins, de scieries et de mines de fer.

Outre le moulin de la Gorge, lorsque les chartreusines s'installèrent à Prémol, il y avait plusieurs scieries sur ce ruisseau. Mais celles-ci devinrent si nombreuses que pour sauvegarder les forêts, le Dauphin, en 1304 ordonna leur suppression sauf une seule qui serait la propriété du couvent et servirait uniquement à son usage. Cette disposition semble ne jamais avoir été respectée et avoir donné lieu à des «ventes clandestines». D'ailleurs à la révolution, les chartreusines possédaient non une mais deux scieries qui débitaient également pour les particuliers «à façon».

L'extraction du minerai de fer carbonaté ou fer spathique remonte à des temps fort anciens car la donation initiale, celle de Béatrix, fait mention du rocher de la Ferrière. Au cours du siècle dernier, des mines ayant été exploitées à ciel ouvert étaient encore visibles en plusieurs endroits de la forêt de Prémol, dans des pentes dominant les maisons forestières de la Porterie et de la Mulerie.

C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que les religieuses entreprirent d'exploiter cette ressource. Le minerai extrait était transporté à Fourvoirie aux hauts fourneaux des chartreux qui le transformaient en fonte, mais cette exploitation, peu rentable, fut rapidement abandonnée.

Les bâtiments du couvent

Ils couvraient l'espace compris entre les deux maisons forestières et comprenaient une église, un cloître, des chapelles, cellules, réfectoire, cuisines, lingerie, celliers, buanderies, écuries et jardins. Leur histoire fut mouvementée car ils étaient principalement en bois :

1446 : un incendie ravage le monastère.

1452 : alors qu'il se relevait de ce désastre, une épidémie emporte la moitié de ses effectifs.

1467 : nouvel incendie et les religieuses doivent se réfugier dans le pré appelé depuis Pré aux dames.

1563 : les guerres de religion et différents conflits font rage. Les Huguenots dévastent le couvent.

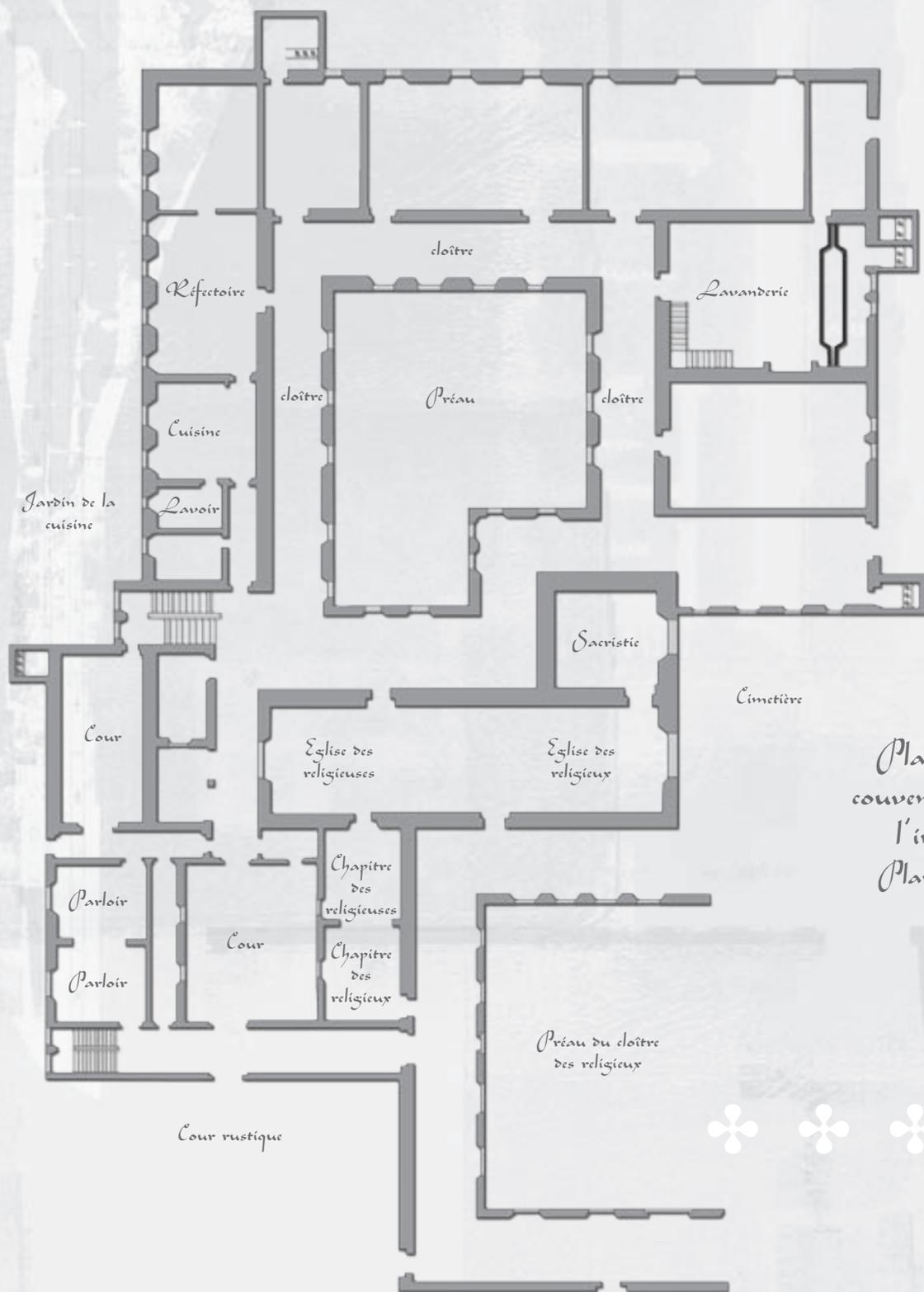
1621 : pour une raison inconnue, les moniales abandonnent le couvent et se réfugient à Mélan. Elles ne reviennent qu'en 1626.

1707 : les principaux édifices sont ravagés par un terrible incendie. Plusieurs religieuses sont gravement brûlées. Les moniales doivent abandonner une nouvelle fois les lieux et se réfugier à St-Hugon. Leur exil durera 10 ans. Ce drame néanmoins sera l'occasion d'un grand élan de solidarité de la part de tous les frères d'Europe et permettra de reconstruire à grands frais le superbe monastère dont témoigne une gravure datant du XVIII^e siècle. Elle montre toute l'importance des lieux dont l'architecture est très proche de celle de St-Pierre de Chartreuse, lui-même rebâti à la fin du XVII^e siècle.

On y voit un ensemble de bâtiments sur deux étages disposés en rectangle autour d'une cour et bordé de jardins à la française. Dans la cour, face à l'entrée, se dresse une magnifique fontaine ronde en pierre. Jouxant l'angle sud-ouest, se trouve la chapelle qui forme l'un des côtés d'un autre ensemble en rectangle.

1755 : cette chapelle était très richement décorée comme en atteste la commande d'un autel sculpté avec dorure et retable à Claude Albert, maître sculpteur à Grenoble et d'une grille en fer forgé et doré pour le chœur de la chapelle aux frères Guiffey, maîtres serruriers pour un montant de 3 000 livres. On peut considérer que la Chartreuse de Prémol atteint son apogée tant au niveau de sa richesse que de sa population en cette fin de XVIII^e siècle. Mais la révolution va entraîner sa ruine et la dispersion de ses membres et de ses biens.

1791 : le couvent est fermé, le mobilier dispersé. C'est ainsi que l'autel se retrouve à Vaulnaveys. Un autre autel et des statues en bois polychrome dans la chapelle des Angonnes, une belle chaire de célébrant du XVII^e dans la chapelle de Villeneuve d'Uriage. Les bâtiments sont la proie des populations voisines qui les pillent et récupèrent tout ce qui peut l'être. Certains éléments sont encore aujourd'hui dans des maisons de Vaulnaveys.



Plan du bâtiment du couvent de Prémol avant l'incendie de 1707.
Plan du rez-de-chaussée

Les chartreuses quittent les lieux après qu'aient été liquidées les pensions qui leur étaient dues.

1793 : il ne reste que 3 religieuses et 2 religieux sur le site. Le monastère est détruit puis les biens détachés du monastère sont aliénés, sauf le tènement formant l'enclos de Prémol. Claude PERIER, le père de Casimir Perier acquiert les domaines de St-Bruno et des Alberges. La forêt et les dépendances sont confiées à l'administration forestière sous le 1^{er} empire.

1816 : les établissements religieux peuvent rouvrir. Les moniales de Prémol s'établissent à Notre Dame de l'Osier puis rapidement elles se transfèrent au domaine de Beauregard⁸, près de Voiron, acheté à la marquise de Miribel.

1821 : Elles y font transférer les restes de quelques-unes de leurs compagnes d'autrefois, inhumées au couvent, mais laissent les cendres de Béatrix et de son fils Guigues dont les tombeaux se trouvaient dans l'église près du grand autel.

1830 : la forêt de Prémol devient propriété de l'état. Deux gardes de l'administration des Eaux et Forêts s'installent dans les dépendances où, compte tenu de l'isolement du site, ils ont le droit de tenir une ferme et de faire de la petite restauration. Le site devient un but de promenade pour les curistes d'Uriage.

1872 : on peut lire ce descriptif du guide Joanne : « on peut trouver des rafraîchissements, et au besoin un gîte pour la nuit, chez les gardes de l'ancienne Chartreuse dont il ne reste plus qu'une grande porte avec 2

pavillons habités par des gardes forestiers et quelques ruines dans un massif de sapins. Des sentiers aménagés au milieu des sapins conduisent aux parties les plus intéressantes des ruines. On remarque surtout une grande porte romane en tuf haute de 6 mètres et une fenêtre en ogive trifoliée. L'intérieur de l'église est envahi par une végétation vigoureuse qui en cache peu à peu les débris ».

1896-1912 : projet de captage du ruisseau de Prémol et de construction d'un réservoir d'eau pour une centrale hydroélectrique par Aristide BERGES, le père de la Houille Blanche, puis par d'autres industriels. Ces projets échoueront.

1934-1935 : le dernier cintre de la porte qui avait 6 mètres de haut s'effondre durant l'hiver, miné par le gel et le dégel.

1936 : construction de la route de Chamrousse qui traverse le site en empiétant sur la bordure amont de l'ancien monastère. Ce chantier durera 8 ans.

Notes

(1) L'histoire de ce lac, bien que rattachée de façon très anecdotique à notre sujet, nous a paru suffisamment intéressante pour mériter de figurer en annexe (p.39), d'autant qu'elle n'est pas sans rapport avec des événements très actuels.

(2) Le domaine dit « d'Arvilliers » doit son nom à la puissante famille des Arvillars, alliée aux Dauphins et à la maison de Savoie qui en fut titulaire à la fin du moyen-âge et dont l'aigle couronné figure aujourd'hui sur les armes de la ville de Corenc.

Au XII^e siècle, il était la propriété du Dauphin Guigues VI André qui en fit don au monastère de Prémol. En 1231, les chartreusins conclurent avec les chanoines de l'église St-André de Grenoble l'échange de ce domaine contre tout ce qu'ils possédaient à Vaulnaveys. L'acte passé désigne Arvilliers comme « Chavannerie », c'est-à-dire exploitation agricole.

1940 : Prémol abrite les baraquements d'un camp de travail où sont internés des prisonniers politiques jugés « indésirables » par Vichy⁹.

1943 : le site de la Chartreuse de Prémol est inscrit à l'inventaire des sites par arrêté ministériel en date du 2 décembre. Les ruines de la chapelle de Beaugard servent de caches d'armes au maquis.

1965 : cessation de l'activité ferme-auberge sur le site de Prémol.

1989 : l'ancienne Porterie est détruite par un incendie. L'agent forestier n'habite plus à Prémol. Seul subsiste le bâtiment de la Mulerie qui sert de logement de vacances au personnel de l'ONF.

2007 : la commune de Vaulnaveys-le-Haut et l'ONF lancent une étude pour la valorisation et la redécouverte du site.



(3) Par exemple, Michel COLOMBE, de St-Georges était fermier des Alberges au XVIII^e siècle. Il devait 40 setiers de froment, 6 d'orge, 25 de seigle, 6 d'avoine, 1 de pois ronds, 1 de graines de chanvre, 500 bottes de paille, 6 quintaux de chanvre teillé, 500 œufs de poule, 1 mouton, 4 quintaux de beurre, 8 de fromage, 3 de serras, 126 livres d'argent, 4 voyages de char à 4 bœufs. Les noix et les châtaignes étaient à partager. En contrepartie, le monastère devait par semaine 1 pain de 12 livres à chacune des 24 familles les plus pauvres de Vaulnaveys.

(4) Moine effectuant des travaux manuels.

(5) Aujourd'hui et depuis 1970, sur demande pressante des moniales, la règle est identique pour les moniales et les moines.

(6) Appelées aussi boules de Mars, des chartreux, de Molsheim ou de Nancy, il s'agit d'une préparation pharmaceutique à base de fer. Celui-ci étant insoluble dans l'eau, les alchimistes imaginèrent de l'associer à de la tartrite de potasse pour préparer des tartroferates de potassium qui, associés à des plantes médicinales, puis desséchés et mis dans des moules de forme sphérique, constituèrent un médicament dont la fabrication perdura

Sources

- « Au flanc de Belledonne » (1936) – Vaulnaveys/Uriage par Jules BRUANT et Joseph MOLMERRET – ouvrage disponible en Mairie au prix de 12 €
- « La Chartreuse de Prémol » (2007) par Michèle LATTE dans la lettre des amis du Grésivaudan n° 83
- L'étude réalisée par l'ONF – agence de l'Isère – d'après la recherche historique effectuée par Anne CAYOL-GERIN et intitulée « La Chartreuse de Prémol » dans le n° 1 de la revue *Analecta Cartusiana* (1989)
- Le Chamrousse web info
- Le site Wikipédia
- « La vie de Lucien SAMPAIX » (2005) par Anne-Laure GUY
- « La tour de chiens » (2005) par Pierre Michel LAFONT
- « Les 4 anciens lacs de l'Oisans » (1997) Marie Christine BAILLY MAITRE – Guy MONTJUVENT – Véronique MATHOULIN – Revue géographique alpine n° 1
- L'histoire de l'Isère en BD tome 2 (2001) – Gilbert BOUCHARD

jusqu'à la 2^e guerre mondiale. De la taille d'un œuf de pigeon, elles avaient un aspect noirâtre ou roussâtre. Leur caractère solide n'en permettait pas l'usage direct et leur emploi consistait à les plonger dans un liquide (eau ou alcool) pour obtenir « l'eau de boule ». Celle-ci était ensuite administrée par voie orale ou en application externe. Elles pouvaient aussi bien combattre l'anémie, « les coliques, migraines, fluxions, dislocations, pleurésies, rhumatismes, que les contusions, blessures, foulures, meurtrissures » comme le dit un prospectus de 1764. Elles étaient vendues accompagnées d'une notice qui décrivait leur mode d'emploi.

(7) Mais les procédures perdurent comme celle qui oppose un dénommé Pierre BOULLLOUD au couvent qui lui a confisqué 4 de ses bœufs qui pâturaient à Chamrousse et qui avait installé là un « bachal » (bassin en patois) d'où l'actuel nom de Bachat-Boulloud.

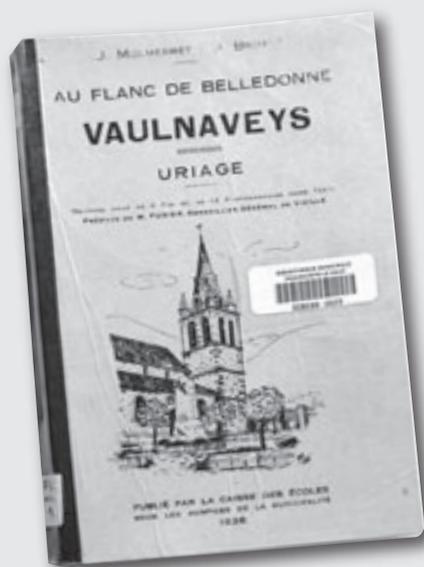
(8) Ce couvent fonctionnera jusque dans les années 50.

(9) Par exemple parmi les 900 internés se trouve Lucien SAMPAIX. Ce militant communiste rédacteur et secrétaire général de « l'Humanité », fera ici un court séjour. Transféré puis évadé d'un autre camp, puis de nouveau arrêté en 1941, il sera finalement fusillé par les allemands 3 mois plus tard, le 15 décembre, le même jour que son ami Gabriel PERI.



En marge de l'ouvrage « Vaulnaveys – Uriage »

Les 3 mousquetaires étaient... 4



Tout le monde sait ça. Eh bien, en ce qui concerne l'ouvrage « Vaulnaveys – Uriage », il semblerait que l'on puisse parodier Alexandre DUMAS pour dire que les 2 auteurs étaient...3.

En effet, si les recherches entreprises à l'occasion de la réédition de ce livre ont permis de mieux cerner le travail et la personnalité des deux signataires, Jules BRUANT et Joseph MOLMERRET, elles ont également fait émerger le rôle discret, mais efficace d'un troisième homme, Roger SERPOLLET, dont le talent et le savoir ont indéniablement été mis à contribution lors de la réalisation de cette histoire de la commune.

C'est effectivement à son remarquable « coup de crayon » que nous devons le dessin de la couverture originale et certaines illustrations intérieures. Mais son rôle ne s'est certainement pas borné à celui d'un simple illustrateur et nous pouvons à coup sûr affirmer que cet homme, lui aussi passionné d'ethnologie et d'histoire locale, a été largement consulté par ses deux amis, heureux qu'il était de partager avec eux le fruit de ses nombreuses recherches dans bien des domaines.

Aussi nous a-t-il semblé naturel de lui rendre à son tour hommage et, pour que chacun puisse mieux faire connaissance avec lui, nous avons demandé à celle qui était le mieux à même de le faire, à sa fille, Madame Monique SARRAZIN, de dresser son portrait.

C'est ce qu'elle a bien volontiers accepté et nous tenons ici à la remercier pour son aimable collaboration.

Roger SERPOLLET, mon père...



Son nom n'apparaît qu'à la fin de la préface de Mrs MOLMERRET et BRUANT sous forme d'un vague remerciement ; pourtant, il participa activement à l'élaboration du volume qu'il illustra, en particulier la page de couverture avec un dessin à la plume de la place de l'église, aujourd'hui au verso.

Mon père, Roger SERPOLLET, est né en 1901. Si son père était originaire de la Savoie, sa mère comptait déjà des ancêtres paysans et artisans à Corps d'Uriage et à Vaulnaveys depuis au moins la fin du 17^e siècle.

Après son certificat d'études à l'école de Vaulnaveys, il entra à l'école Vaucanson dont il sortit avec un diplôme de dessinateur industriel. Il commença sa carrière à la société Fure et Morge qui après s'être agrandie en Force et Lumière, deviendra finalement EDF. Il échappa à la guerre de 1914-1918 du fait de son âge. Il fit son service militaire à Valence comme radio-télégraphiste dans un régiment de chars et fut mobilisé en 1939-1940 dans les transmissions.

Marié en 1925 à une jeune fille de Bourg en Bresse, il en eut 2 enfants. La maison qu'ils achetèrent à cette époque fut transformée en pension de famille jusqu'à l'Armistice, puis en chambres meublées qui abritèrent de nombreux juifs et réfractaires du STO. Il se passionna très tôt pour l'histoire du village, cherchant sans cesse de nouvelles sources et écrivit sur de nombreux sujets, tels que la





*Au ski club de Prémol : de gauche à droite
Messieurs MACHAUD, BRUANT, MARTINET, SERPOLLET et MORAND*

Chartreuse de Prémol, la vie religieuse à Vaulnaveys, l'histoire de la mairie et l'évolution du village depuis le XVIII^e siècle, etc...Il publia dans la revue de la Société d'Archéologie et Ethnologie et devint, au fil des années, la mémoire vivante du pays.

Il aimait raconter et anima plusieurs réunions au Foyer Pour Tous et quelques visites à l'école. De nature affable, il était toujours prêt à rendre service ; il ouvrit sa documentation à des étudiants pour des mémoires ou même des thèses, fut consulté par des journalistes du Dauphiné Libéré.

A la retraite en 1957, il put se consacrer à ses recherches, collaborant avec Mr Laurent VIVARAT d'Uriage, Mr Albert GAILLARD de Montchaffrey, et Mme Georges MURIENNE de St-Martin d'Uriage, qui partageaient leurs trouvailles.

Ses dernières recherches portaient sur l'origine de notre maison que, curieusement, les deux auteurs du livre ont refusé d'inclure alors qu'il s'agit d'une vieille maison forte, propriété de la famille MATHIEU DE RUYNAT, noblesse de robe, la 3^e grande propriété avec la Chartreuse de Prémol et le Prieuré qui eux ont totalement disparu.

Il m'a laissé une montagne de documents que, perfectionniste, il remettait sans cesse à jour et qui m'ont servi à mon tour pour renseigner quiconque m'était envoyé par la mairie après sa disparition.

Il est mort en 1985 avant de comprendre que le village qu'il aimait tant avait disparu.

Monique SERPOLLET-SARRAZIN

Une extraordinaire mutation

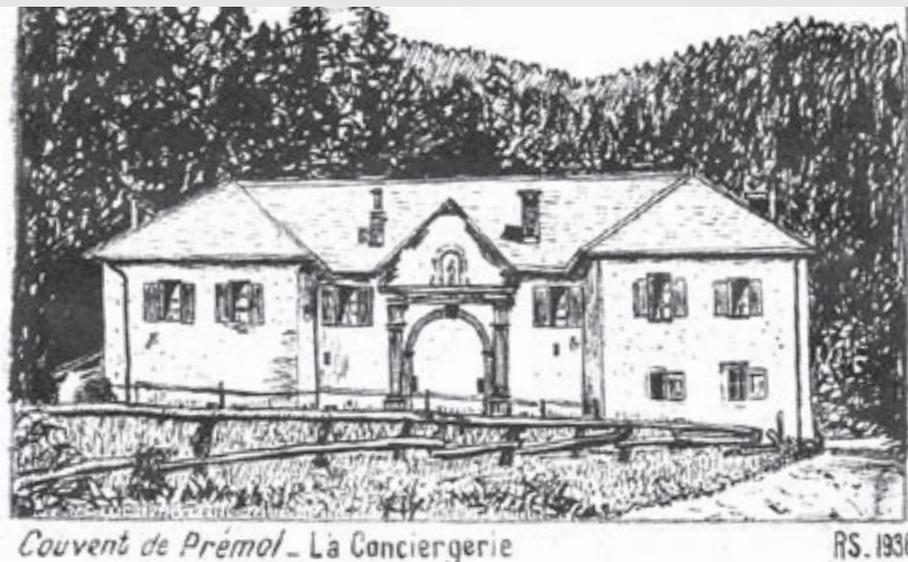
Dans cette conclusion teintée de nostalgie, Madame SARRAZIN a parfaitement raison de souligner l'extraordinaire mutation que connaît depuis quelques décennies notre village.

Entre 1975 et 2006 la population a doublé, passant de 1564 à 3297 habitants et notre commune, de foncièrement rurale est devenue « rurbaine ». Le paysage socio-économique s'est profondément modifié et d'une bourgade où tout le monde connaissait tout le monde, nous sommes passés à une communauté où près de la moitié des effectifs est constituée de nouveaux arrivants.

Pourtant c'est cette qualité de vie, ce sont ces vertus villageoises, cette convivialité qu'ils retrouvent par exemple dans la vitalité de la vie associative de Vaulnaveys-le-Haut, que ces nouveaux vaulnaviards sont venus chercher ici. Ainsi ils sont attachés aux mêmes valeurs que les vaulnaviards de souche dont les anciens ont façonné ce magnifique paysage et nous ne devons pas être inquiets pour l'avenir. Ce n'est pas parce que les temps changent que tout doit fondamentalement changer.

Evolution et transformation se doivent de n'être qu'adaptation. Chez nous, pas de querelle, « les modernes » ont conscience de ce qu'ils doivent à leurs « anciens ».

Aussi, nous ne pouvons qu'avoir une pensée reconnaissante pour Jules BRUANT, Joseph MOLMERRET et Roger SERPOLLET grâce à qui, au travers de l'ouvrage « Vaulnaveys – Uriage », chacun peut retrouver une mémoire commune et des éléments de compréhension d'un passé qui nous poussent à inventer un avenir en cohérence avec notre histoire.



Couvent de Prémol - La Conciergerie

Vie des associations

Foyer Pour Tous

Les différents cours de peinture sont dispensés à la salle de Belmont.

Atelier de peinture acrylique « Charline »

■ L'atelier, animé par Charline Didier, peintre professionnel, rassemble cette année 20 participants répartis en deux groupes travaillant le vendredi matin et après-midi.

■ Utilisant principalement la peinture acrylique associée à d'autres techniques (peinture à l'huile, encres, pigments...) les travaux sont orientés vers des réalisations contemporaines grâce à l'utilisation de supports multiples (toiles, bois...) et de diverses matières (gesso, collages.)

■ Des thèmes très variés sont abordés au cours de l'année (natures mortes, paysages, personnages, etc.) Des réalisations à partir de modèles vivants et de sorties « sur le motif » sont également au programme.

■ Un projet d'atelier à Roussillon en Provence est prévu les **28, 29 et 30 mars 2008** pour une étude des sites et des paysages urbains provençaux.

■ D'autres travaux sur le thème des paysages urbains seront réalisés à partir de croquis pris à Grenoble. Ces réalisations feront l'objet d'une exposition en avril au Grand Café de Vaulnaveys-le-Haut.

■ Le groupe présente également ses travaux au cours de diverses manifestations comme « Mon Voisin est un Artiste » à Saint-Martin d'Uriage et ses membres sont invités à participer à des concours tels que ceux d'Uriage ou de Saint-Vincent de Mercuze.

Les inscriptions pour l'année prochaine seront reçues jusqu'à la date du Forum des Associations (début septembre).

Les contacts peuvent être pris auprès d'André Rossi tél. : 04 76 73 64 39 ou andre.rossi3@free.fr

Aquarelle

Avec madame Michèle VIVARAT, le lundi et le mardi de 14 H à 16 H

Atelier de peinture à l'huile

Animé par Jean GUERRERO, peintre professionnel.

Cours le jeudi de 17h à 19h et de 19h à 21h
8 participants par groupe.

La peinture acrylique est proposée aux participants lorsqu'il y a une demande ponctuelle, mais les cours s'orientent principalement vers la peinture à l'huile.

Une exposition de fin d'année (juin 2008) est prévue, le lieu reste à définir.

Un stage est proposé en juillet, une semaine dans le sud de la France (peinture à l'huile dans un environnement naturel).

Contact auprès de

Monsieur Jean GUERRERO : 06.74.59.40.21



Yoga

Professeur Véronique BABOULIN

Le lundi de 18 H 30 à 20 H

Depuis plusieurs années Véronique BABOULIN assure les cours de Yoga. Formation à l'Ecole d'Evian au Yoga de l'Energie.

La plupart des élèves suivent les cours depuis plusieurs années ce qui oriente les séances vers un peu plus d'intériorisation, le but étant d'acquérir plus de maîtrise de son corps, de sa respiration, de son mental. Chaque séance alterne activité et détente et se termine par une relaxation. Chaque personne vit la séance de yoga à son rythme en fonction de ses possibilités du moment.

Cette année encore le cours est complet. Le nombre de participants étant limité, si vous souhaitez nous rejoindre la saison prochaine, venez vous inscrire au Forum des associations en début d'année scolaire.

Aïkido

Cours assuré par Salah TEBBAKH le jeudi de 19h30 à 21h30.

Danse classique

La fin de l'année 2007 s'est achevée joyeusement lors des cours publics ouverts à tous les parents et amis. Dans une ambiance d'avant fête, les élèves ont eu l'occasion de montrer leurs progrès et leur passion pour la danse.

Une belle année 2008 qui s'ouvre pour l'école de danse avec des sorties spectacles et des stages pour enfants, adolescents et adultes.



Course à pied

Le 30 Septembre 2007, la section course à pied du Foyer pour Tous organisait la 3^e édition du « Cross Vallis » qui a rencontré une fois encore un vif succès : record battu des participants, soit 200 coureurs et une centaine d'enfants. Je remercie tous nos adhérents ainsi que les 115 bénévoles qui contribuent au succès de cette journée.

Amis coureurs n'hésitez pas à venir participer à ce sympathique rendez-vous de rentrée prévu le 5 octobre 2008.

Vous pouvez aussi dès à présent, nous rejoindre à la section pour participer à nos entraînements hebdomadaires du samedi matin : vous trouverez, grâce à Stéphane Lelong, toutes les informations concernant la section, les photos du cross, les temps réalisés, les inscriptions en ligne pour 2008 sur le site internet <http://vaulnaveys.lehaut.free.fr/> Merci encore à Stéphane pour tout le travail réalisé.

Pour ceux qui n'ont pas d'informatique à la maison, nos rendez vous sont : les samedis matins devant l'école Jules Bruant :

- 8h30 les samedis où les enfants se rendent à l'école

- 9h00 les samedis vauqués ou durant les vacances scolaires.

Venez nous rejoindre ! Plus nous serons nombreux plus nos sorties seront fréquentes, variées et pleines de bonne humeur !!!

Amis coureurs, adhérents ou non, notez dès à présent les courses proches de chez nous que nous recommandons et auxquelles nous essayons de participer :

- le cross de Vaulnaveys-le-Bas en avril (à confirmer)
- les 6 heures Philippe Bouvier à Saint-Georges de Commiers (en équipe) le 18 mai
- Belledonne 2000 (existe en version 1000) le 22 juin
- le cross du Pain à Brié le 6 Juillet
- le Vertical Kil à Bourg d'Oisans le 20 juillet
- le cross des enfants malades à La Tronche le 13 décembre

Venez nombreux participer à ces épreuves !

Florence Bastian Muzy

04 76 59 23 54 ou 06 63 28 96 44

Florence.bastian@wanadoo.fr



Etoile Sportive (rugby)

La saison 2007/2008 est déjà bien entamée et la Coupe du Monde de rugby a porté ses fruits. Ainsi, l'Ecole de Rugby de l'ESV a dépassé la barre des 100 licenciés entre 5 et 15 ans. Effet coupe du monde, bien sûr, mais aussi récompense des efforts du club dans la qualité de la structure qui devrait voir son Ecole de Rugby labellisée par la FFR dans le courant de l'année 2008.

Nous sommes fiers également de voir que notre équipe cadets, créée cette année, se porte très bien, avec une trentaine de licenciés de 16 et 17 ans. Cela promet un bel avenir pour le club qui s'assure ainsi une relève de poids.

Les seniors, quant à eux, poursuivent leur championnat de Promotion d'Honneur en milieu de tableau

Une bonne année 2008 en perspective...

Les prochaines manifestations de l'ESV :

Samedi 16 février 2008 : LOTO, salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut,

Samedi 08 mars 2008 : Repas dansant, salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut,

Samedi 15 ou dimanche 16 mars 2008 : Vente de boudin organisée par l'équipe cadets, Place Eugène Riband à Vaulnaveys-le-Haut



Au départ du Cross Vallis

Gymnastique volontaire

Le sport c'est la santé

Trois cours de gymnastique volontaire sont assurés par Valérie SCORPOLINI BURGER

- Tous niveaux adultes le mercredi de 20h15 à 21h15 et le vendredi de 9h à 10h

- Gym Douce le vendredi de 10h à 11h

Ce dernier cours est spécialement mis en place pour les plus de 60 ans. C'est une activité physique adaptée à chacun, pour garder la forme, la vitalité et la santé.

Les cours sont variés : souplesse, équilibre, gym-mémoire, renforcement musculaire, étirement....dans une ambiance conviviale et très sympathique.

Quelques places sont encore disponibles ; venez essayer, il n'est jamais trop tard.

Inscriptions aux heures de cours à la Salle Polyvalente.

Un cours de gymnastique tonique est assuré par Francine QUARESIMA, le mercredi de 18h30 à 20h.

Contacts Ecole de Rugby :

Philippe Bielle - 06.30.88.82.34

Minimes :

Lionel Carron - 06.11.11.52.31

Cadets :

Agnès Lopinot - 06.21.72.25.24

Séniors :

Marie-Claude Lenfant - 06.64.18.74.21

Vie des associations

Football club Saint-Martin d'uriage

Le point à mi-saison 2007/2008

Une stabilité dans les effectifs et une représentation dans toutes les catégories.

Nous avons limité le nombre de pratiquants dans les catégories de jeunes, ceci dans un souci permanent de gestion des effectifs (faire jouer un maximum) et de planification. Nous nous maintenons au nombre historique d'environ 250 licenciés.

En effet, les infrastructures et le nombre d'éducateurs ne permettent pas d'aller au-delà. Notre club est représenté en compétitions dans toutes les catégories. C'était notre principal objectif et nous sommes fiers de l'avoir atteint. Aujourd'hui un débutant a l'espoir de « rester au sein du club » sans interruption jusqu'en vétérans...

Le nouveau stade nous permet d'effectuer des entraînements de qualité et de pratiquer notre sport dans d'excellentes conditions.

Nous attendons impatiemment l'éclairage et des vestiaires de proximité. Il est vraiment dommage de ne pouvoir optimiser, pour la satisfaction des joueurs et des éducateurs, une telle infrastructure. Nous avons bon espoir de voir évoluer cette situation en 2008.

Des résultats

Les résultats sont globalement très positifs : deux équipes en seniors et « la une » a disputé deux tours de Coupe de France. Premiers et champions d'automne en troisième division, l'objectif de « montée » en fin de saison est envisageable.

Les 18 ans terminent troisième de la phase d'automne en promotion. C'est un excellent résultat.



Les 15 ans sont toujours qualifiés en coupe de l'Isère et ambitionnent un milieu de classement en promotion.

Les 13 ans : en première division, ils ambitionnent la première place.

Les benjamins : deux équipes en compétition. Les benjamins à 9 sont actuellement premiers en première division. Les benjamins à 7 ont plus de difficultés au niveau supérieur. Les débutants et les poussins sont toujours aussi assidus aux entraînements du mercredi. Loisirs et vétérans ont toujours le même plaisir à se retrouver.

Le GF38 rend visite à notre club.

Courant décembre, deux joueurs professionnels sont venus rencontrer les benjamins à 9. Nos joueurs ont ainsi pu « taper la balle » avec Miloch DIMITRIJEVIC et dialoguer avec Baguy KAMISSOKO. Cette rencontre a fait l'objet d'un reportage sur télé Grenoble dans la deuxième semaine de janvier.

Les benjamins à 9 posent avec Miloch Dimitrijevic, Thierry Maldéra leur éducateur et Christian Balme le président du club.

Un esprit convivial, un fair-play reconnu, un club respecté par les adversaires.

La politique sportive mise en place par le bureau porte ses fruits. Nous sommes capables de « jouer avec les meilleurs » du département chez les jeunes, tout en conservant un bon esprit, c'est la fierté des éducateurs et des dirigeants.

C'est sur cette note positive que nous avons débuté l'année 2008.

Le club « surfe » sur Internet

Vous pouvez dès à présent découvrir la vie du club, la programmation des matchs et les résultats en vous connectant sur notre site : saintmartinduriage@lrafoot.org



ASGCU

Avec près de 400 000 licenciés en 2007, le golf est le sport de plein air qui progresse le plus en France.

A Uriage, chaque année, de plus en plus de jeunes s'inscrivent à l'école de golf, en complément d'une autre activité ou pour en faire leur principale activité sportive. Mais le golf est aussi une activité de loisir que l'on peut mener à tout âge.

C'est aussi un des seuls sports où l'on peut participer très rapidement à des compétitions et

où débutants et joueurs expérimentés peuvent jouer ensemble.

Que vous vouliez vous détendre et respirer le grand air sous les séquoias des 9 trous du parcours d'Uriage ou tenter une nouvelle aventure sportive qui vous apprendra l'humilité et la maîtrise de soi, venez au golf.

Tous les renseignements vous seront donnés à l'accueil du Golf.

EMIU

D'avantage d'élèves, des locaux plus fonctionnels, de nouveaux projets musicaux : c'était la rentrée à l'EMIU !

Depuis le 24 septembre, environ 260 élèves de l'Ecole de Musique, de 4 à 77 ans, lancent leurs notes dans le ciel de Vaulnaveys-le-Haut et de Saint-Martin d'Uriage, sans oublier les enfants des écoles primaire et maternelle, qui bénéficient de musiciens-intervenants de l'EMIU. Ce qui doit faire environ 600 bouches et 1200 oreilles ! L'école de musique voit cette année ses effectifs augmenter de plus de 10%, les adolescents rester de plus en plus longtemps et de nouvelles activités se mettre en place dont l'orchestre du monde, des cours de chant, une chorale enfants, un chœur ados, plus de groupes de musique actuelle. Pour faire « pousser » toute cette musique nous avons constitué une équipe de 23 enseignants.

Heureusement, au mois d'août, nous avons déménagé dans l'appartement que la mairie de Saint-Martin d'Uriage a mis à notre disposition au premier étage de l'Ecole des Filles. Cela nous a permis d'avoir des bureaux pour la direction et le secrétariat, une salle pour les professeurs et des salles de cours supplémentaires. Nous avons gardé provisoirement



2 salles à la Richardière, mais tous les cours auront bientôt lieu à l'Ecole des Filles.

Maintenant que nous sommes bien installés, nous plongeons au cœur des projets musicaux. L'année sera ponctuée d'audi-

tions régulières toutes les 6 ou 7 semaines, au Belvédère, ouvertes aux divers instruments de l'école. Puis au printemps, le **28 mars** exactement, **à la Richardière**, fleurira le **Bal folk**, belle occasion pour les élèves de faire danser leurs parents et amis avant de s'engager à leur tour dans la ronde. Une grande partie de l'année sera consacrée à la préparation d'un grand spectacle composé de pièces musicales de Pierre VELLONE (compositeur du 20ème siècle). Ces musiques seront orchestrées par les professeurs de l'école puis jouées et mises en scène par les enfants des écoles primaires (et leurs musiciens intervenants) ainsi que par les élèves de l'école de musique. Ce travail aboutira au mois de juin 2008 à une ou deux représentations dans la salle de la Richardière.

Toute l'équipe de l'école (élèves, professeurs, membres du conseil d'administration, direction) souhaite partager ces moments avec le plus de monde possible et vous donne rendez-vous sur le site internet www.emiu.fr.

Les ateliers de

Belmont

Activité Poterie

Grâce au concours de la municipalité, la poterie a fait l'acquisition d'un four neuf. Bien que l'activité soit limitée à une dizaine de personnes, il reste encore des places pour de nouveaux adhérents ou adhérentes.

Contact : M^{me} DUTOIT

Amicale des Sapeurs Pompiers

Constitution du bureau de l'amicale des sapeurs pompiers :

- Président : Paul DE OLIVEIRA
- Vice-président : Cédric RIGAUD
- Trésorier : Marion SENECHAL
- Secrétaire : Elodie AMIGUET

Téléphone : 04.76.89.17.81

Mail : amicaledesvaulnaveys@hotmail.fr

« Le chef de centre, le président de l'amicale, et l'ensemble des sapeurs pompiers du centre d'incendie et de secours des Vaulnaveys vous remercient de votre accueil lors du passage pour le traditionnel calendrier et vous renouvellent leurs meilleurs vœux pour l'année 2008 »

Radio Passion

90.3 Grenoble - 105.5 La Mure

Radio Passion souhaite une bonne et heureuse année à tous les habitants de Vaulnaveys-le-Haut.

Le Scribouillard

Un atelier d'écriture où plaisir et convivialité vont de pair. Des rencontres une fois tous les quinze jours les vendredis soirs. Des sujets concoctés par les participants à tour de rôle. Venez laisser courir votre plume et votre imagination au « Scribouillard ».

Contact

G. Pfister : 04 76 89 10 69



APE

Excellente rentrée 2007-2008 au sein de l'Association des Parents d'élèves, de nombreux nouveaux adhérents sont venus renforcer notre équipe, merci à eux . C'est donc une équipe efficace, enthousiaste et dynamique qui a su donner à notre première manifestation, la soirée « Kara-o-jolais », un gout de fête et de bonne humeur ! BRAVO à nos chanteurs amateurs !

Merci encore à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Je vous rappelle que les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles.

Aussi n'oubliez pas de noter dès à présent nos futurs rendez-vous :

Samedi 02 février : Défilé Carnaval l'après-midi (départ 15h00)

Fin d'après-midi /début de soirée : « crêpes party » avec animation musicale

Samedi 15 mars : soirée LOTO

Samedi 05 avril : soirée Théâtre

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations.

Florence MUZY

Vie des associations



La gym des Oursons

Cette année 2007-2008, la Gym des Oursons accueille 52 enfants les mardis et vendredis. Les enfants sont regroupés par âge. Pour les petits, le programme propose une progression en 5 étapes de 5-6 semaines chacune,

autour de la gym et des arts du cirque, mais aussi des moments de jeu et de détente avec leurs copains. La deuxième séance du mardi est consacrée au groupe des grands : ils sont beaucoup plus autonomes et si leur travail sur les ateliers est plus libre, il reste néanmoins très structuré.

Les deux premières séances de l'année ont été axées sur la découverte de la gym. Les enfants ont pu goûter à toutes les activités qui leur seront proposées tout au long de l'année. Puis, des activités de coordination et d'équilibre ont permis aux enfants de prendre leurs marques et de se sentir bien dans leurs groupes : lancement des foulards, marche sur des serpentins et sur une grande boule de cirque, marche en lion sur des modules.

De janvier à mai, ils vont découvrir les roulades, les sauts sur trampoline, la marche sur pédalos qui demande une grande coordination et le maintien du rythme corporel. Les

foulards seront remplacés par des balles pour préparer l'enfant au jonglage. Du serpent, l'enfant passera à la poutre pour ajouter la difficulté de la hauteur et développer encore plus son équilibre. La marche sur des skis avec un autre enfant lui permettra de découvrir le travail à deux et de prendre conscience de l'autre.

Pendant ce temps, les grands travaillent sur la boule de cirque, la poutre, font des acrobaties : roulade, roue, pyramides. Ils pratiquent le pédalo en avant et en arrière, puis avec du matériel de jonglage. Le travail sur le trampoline leur permet de maîtriser le saut pour terminer sur des acrobaties, voire le salto avant. A chaque séance, ils prennent 15 minutes pour approfondir un atelier particulier.

Un spectacle de fin d'année donnera aux enfants l'opportunité de préparer des numéros et de travailler sur des chorégraphies. Leurs parents seront étonnés des progrès réalisés!



ADMAR

L'A.D.M.R dans nos communes

L'association ADMAR de Saint-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Venon et Chamrousse, a bien changé au cours de ces années.

A sa création, en 1972, une seule activité existait : « l'Aide aux familles ».

Grâce aux initiatives et au dévouement des anciens présidents, bénévoles et salariés, trois services sont maintenant offerts aux habitants de ces cinq communes : l'Aide aux familles, l'Aide aux personnes âgées et handicapées, le Portage des repas.

L'association, c'est maintenant une trentaine de salariés, (Aides à Domiciles, Auxiliaires de Vie Sociale, Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale dites TISF pour l'aide aux familles), et près de cent trente personnes aidées.

L'association est ainsi devenue une véritable entreprise. Une entreprise au service des populations de nos communes, où l'on s'efforce, jour après jour, de faire en sorte que le service soit assuré le mieux possible auprès des personnes que nous aidons.

Mais, avec le prolongement de la vie, de plus en plus de personnes ont besoin d'aide et font appel à l'ADMAR et l'association, malgré le nombre de salariées, a beaucoup de difficulté à faire face à toutes les demandes.

Aussi, nous recherchons des Aides à domicile, si possible en situation de pouvoir effectuer des toilettes.

Merci d'envoyer vos C.V et lettres de motivation à :
ADMAR de Saint-Martin d'Uriage
en Mairie
38410 Saint-Martin d'Uriage

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 10h à 11h30
Tél : 04.76.59.74.95

L'ADMAR, c'est aussi, une petite dizaine de bénévoles. Ces bénévoles ont la responsabilité d'employeurs et assurent la gestion de l'association.

Mais, ces bénévoles au service des autres ne sont pas suffisamment nombreux pour assumer toutes les tâches et faire en sorte que la charge de travail de chacun et le temps passé ne soient pas trop lourds.

Pour nous aider, nous lançons également un appel à toute personne qui pourrait consacrer un peu de son temps, à nous rejoindre.

Les tâches sont variées, depuis le secrétariat de l'association à l'établissement des dossiers, aux encaissements, etc.
Merci d'avance aux bonnes volontés.

Contact : Robert GRENIER,
Président de l'association ADMAR
Tél : 04.76.89.18.75

Don du sang

Trois dates :

lundi 14 avril, lundi 23 juin, lundi 1 décembre 2008 de 9h à 11h30 et de 17h à 20h.

Salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut.

Nous avons toujours besoin de donneurs et c'est un manque important de sang qui nous fait réagir beaucoup plus.

Venez nombreux !!!! Nous sommes toujours heureux de vous accueillir.



Faire Face
au Don du Sang

—
créée le 25 Avril 1985
—

SNBC

Après un premier trimestre réservé à la préparation physique (ski roue, course à pied) la saison de ski de fond bat actuellement son plein. Nous comptons aujourd'hui 50 enfants dans notre club, leurs entraînements ont lieu deux fois par semaine. Les vacances de Noël ont permis de travailler la technique du ski alternatif qui a été une découverte pour beaucoup d'enfants plus habitués à pratiquer le skating.

Les jeunes ont réalisé de belles performances dès les premières compétitions de la coupe du Dauphiné à l'Alpe d'Huez, Gresse en Vercors et Corrençon. On notera les premières places de William Picard à Gresse et Robin Pasteur à Corrençon.

Adultes et enfants de tous âges, venez nous retrouver pour le traditionnel relais nocturne « les lampionnettes » le jeudi 28 Février sur le fronton de neige de Roche Béranger.

En attendant bonne glisse à tous ! Notre site <http://snbc.free.fr>



Créatelier

Atelier de travaux manuels

Dans une ambiance sympathique, vous pourrez réaliser vos objets de décoration et épater vos amis en disant « c'est moi qui l'ai fait ».

Calligraphie, home-déco, peinture sur vaisselle, encadrement, et bien d'autres choses encore vous attendent lors des séances de Créatelier.

Tous les quinze jours, le lundi soir à l'ancienne école de Belmont.

Renseignements et inscriptions

Géraldine Pfister : 04 76 89 10 69 ou
Valérie Gilbert-Collet 04 76 89 22 47



Pro Musica

L'association «Pro Musica» a été créée le 13 mars 2007 dans notre commune. Elle a pour objectif de

- faire connaître et découvrir la musique classique
- faire participer jeunes et adultes à des concerts, à des soirées à thème, à des rencontres avec des musiciens et à toutes autres activités ayant pour support la musique classique

C'est ainsi qu'en 2007 deux soirées ont eu lieu :

- au mois de mars avec l'ensemble « Scherzando », dirigé par Nathalie BORGEL, qui a interprété des œuvres de Corelli, Grieg, Britten, Sibelius et Bottesini ;
- au mois de décembre, où 3 virtuoses reconnus sur le plan européen (voir article sur la sacristie) se sont produits avec brio.

En effet, le parti pris a été avant tout celui de la qualité et l'association s'est fixée comme objectif que chaque manifestation musicale soit l'occasion de rencontrer des musiciens accomplis.

Encouragée par ces premières expériences, elle souhaite dans l'avenir :

- pouvoir organiser 2 à 3 concerts dans la commune ;
- organiser des déplacements de groupes à des manifestations musicales importantes dans la région, en ayant auparavant, à la demande, fait une étude des œuvres jouées (ex : le festival Berlioz) ;
- mettre en place des soirées à thème (ex : musiques populaires hongroises, arméniennes, etc...) ;
- organiser, dans le cadre de la future «renaissance» de Prémol, un festival musical autour des compositeurs «alpestres» Français, Allemands, Autrichiens, Italiens...

Nous invitons donc tous ceux qui aiment la musique classique ou qui ont envie de la découvrir, à nous rejoindre.

Contact :

J.-C. BAILLY

Tél. 04.76.89.14.31

Un DVD package pro sur le bébé secoué

Entre 500 et 1 000 nourrissons sont victimes chaque année en France de cet acte violent qui ne dure que quelques secondes et brise la vie d'un enfant... Acte que toute personne s'occupant d'un jeune enfant peut faire car la cause principale est le pleur du tout petit, stresser le plus plus important chez l'être humain. Il est nécessaire et urgent que les professionnels (enfance, santé, justice...) connaissent le syndrome du bébé secoué.

Pourquoi ce projet ?

Il nous est apparu nécessaire et important de diffuser une information précise sur le syndrome du bébé secoué afin que chaque intervenant auprès d'un nourrisson ou jeune enfant puisse avoir le même langage d'une

part et d'autre part une connaissance des signes et symptômes, des conséquences souvent dramatiques afin d'agir au plus tôt.

Le support le plus adéquat et adapté est le DVD présentant des interviews, du texte et des documents (IRM, tableau...). D'une utilisation facile, ce DVD package pro, bilingue est édité à 4 000 exemplaires à destination de la France et de l'Europe au tarif de 15 €.

Renseignements

0871 464 759 ou sur le site www.undde.org
Ou auprès de Mme Nathalie SANZ – 204
Chemin du Corbeau 38330 ST-NAZAIRE LES
EYMES Tél. 06.75.20.04.23



Convention fourrière

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a passé une convention avec la S.P.A. (Société Protectrice des Animaux) du Nord Isère pour la capture, l'enlèvement et la prise en charge de tous les animaux (principalement chiens et chats) :

- errants,
- ayant mordu ou griffé, de maître inconnu ou défaillant, à mettre sous surveillance vétérinaire.

En cas de besoin, téléphoner à la Mairie pendant les heures d'ouverture :

04.76.89.18.05. En dehors de ces horaires, prévenir la gendarmerie.



Déménagement

des centres medico-psychologiques enfants et adolescents de Domène et Brignoud

Nous vous informons du déménagement et regroupement des C.M.P. enfants et adolescents de Domène et de Brignoud.

Les membres de l'équipe du C.M.P. reçoivent désormais à Lancey à l'adresse suivante :

1 rue Georges Brassens
38190 VILLARD BONNOT
(accès à l'arrière de la poste de Lancey au 1^{er} étage, rue de la Houille Blanche)
Tél. 04.76.77.32.17

Chenilles processionnaires

Le traitement le plus efficace consiste à incinérer les nids avant la procession des chenilles.

Leurs cocons doivent être détruits avant la fin février. Pour ce faire, il est possible de faire appel à des entreprises d'élagage ou à l'O.N.F.

Pour plus d'informations, contacter la Mairie au 04.76.89.18.05

Pour les cadres et ingénieurs à la retraite : cadres seniors bénévoles

Aux cadres et ingénieurs des Balcons de Belledonne en retraite, l'association Cadres Seniors Bénévoles (CSB) offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des futurs et jeunes cadres :

- étudiants des grandes écoles : pour les aider à se préparer à la vie professionnelle
- porteurs de projets de création : pour les accompagner jusqu'à la réalisation
- jeunes cadres : pour les aider à réaliser un projet

Une opportunité de rester actif et utile aux jeunes.

Contact : André UZAN - Tél. 04.76.04.76.54 - cadres-seniors@wanadoo.fr
www.cadres-seniors.com

Des nouvelles de l'AFP

Depuis sa constitution en septembre dernier, l'Association Foncière Pastorale grandit : elle voit de nouveaux propriétaires adhérer et un premier projet d'installation doit prochainement voir le jour sur le coteau du Crêt. Le débroussaillage des parcelles concernées devrait débuter dès le printemps et ceci grâce aux financements de la Région (portés par le Pays du grésivaudan) et de l'Europe (Leader+ porté par l'Espace Belledonne).

H. WEISBROD, le Conseiller ADASEA qui anime pour Belledonne ce type de structures ne compte pas sa peine et continue son travail de fourmi auprès des nombreux propriétaires afin de les convaincre d'adhérer. Il rencontre également d'autres candidats à l'installation qui présentent d'autres projets restant encore

à finaliser.

Ces informations plutôt positives ne peuvent que conforter la Présidente de l'Association, Mme BESSON, qui croit à l'AFP depuis les premières réunions. Nous rappelons que le but est de réinvestir de façon durable les terrains en déprise et de limiter par l'activité agricole la fermeture du paysage.

Pour tous renseignements contacter :

Hervé WEISBROD

Tel 04 76 20 68 82

Adresse: ADASEA Isère 40 Av. Marcellin Berthelot BP 2723

38037 Grenoble cedex 2



Un toit pour tous

Un collectif d'associations pour lutter contre le mal logement

Le constat est bien connu : se loger est de plus en plus difficile, en raison notamment de l'augmentation des prix d'achat et des loyers. Chacun d'entre nous se demande aujourd'hui comment ses enfants pourront trouver un logement accessible.

Les personnes les plus démunies sont bien sûr les premières à souffrir cruellement de cette situation. Or la moitié des logements accessibles aux personnes à faible revenu est dans le parc privé. Un potentiel important de développement de logements sociaux disséminés sur le territoire existe donc dans ce secteur.

Afin de faciliter les initiatives des personnes qui seraient disposées à mettre un appartement vacant à disposition d'une personne à faibles revenus, moyennant un loyer modéré, un Toit Pour Tous a créé une Agence Immobilière à Vocation Sociale : Territoires, qui gère actuellement 260 logements et qui offre aux propriétaires concernés une rentabilité raisonnable grâce à des services spécifiques : mobilisation de subventions pour la remise en état des logements, maintenance du logement, accompagnement social du locataire, garanties de versement du loyer...

Actuellement plus de 80 propriétaires ont mis leur logement en gestion à Territoires et bénéficient de ces prestations tout en accomplissant un geste de solidarité effective.

Une autre possibilité est de participer financièrement à la constitution d'une Société Civile Immobilière qui achètera un logement qui sera géré dans les mêmes conditions par Territoires.

Si vous êtes intéressé par une de ces modalités d'action ou souhaitez des compléments d'information, vous pouvez contacter :

Un Toit pour Tous, 21 rue C Turc

38100 GRENOBLE

Tél. 04.76.09.26.56

contact@untoitpourtous.org

L'interdiction du tabac est étendue à tous les lieux publics

Depuis le 2 janvier 2008 les restaurants, cafés, bars-tabacs, casinos, discothèques et cercles de jeux, qui jusqu'alors échappaient à la réglementation antitabac doivent s'y soumettre... à moins que le responsable des lieux décide d'installer un espace fumeur doté de fermetures automatiques et respectant les normes de ventilation, après avoir demandé l'avis du comité d'hygiène et de sécurité.

De lourdes amendes sont prévues pour les contrevenants (68 €) et pour les patrons (135 €).

Ne serait-ce pas pour les accros de la cigarette le bon moment pour prendre de bonnes résolutions et arrêter de fumer ?



Chemins du bien-être

L'association « Chemins du Bien-être » à Vaulnaveys-le-Bas vous propose une découverte du shiatsu pour :

- apprendre à prendre soin de soi
- comprendre l'art du toucher
- pratiquer des techniques faciles pour améliorer votre bien-être et celui de vos proches

Pour plus de détails, merci de contacter Rebecca SKILLMAN – 287 Route de Pénitents Blancs 38410 VAULNAVEYS-LE-BAS

Tél. 04.76.00.06.13

Mail : rebecca_wwng@yahoo.com

Transports

Liaison Uriage-Gières

Uriage/Gières : un bus le matin de 7h 00 à 9h 00 toutes les 15 minutes puis de 9h 00 à 17h 00 une fréquence horaire ou semi horaire dans les deux sens.

Gières/Uriage : un bus toutes les 16 minutes de 17h00 à 18h30

De la gare de Gières en tram ou en train, les possibilités sont nombreuses et performantes.

La ligne B, qui a une fréquence de 3 à 4 minutes emmène en 7 minutes à l'hôpital Michallon et en 14 minutes place Ste-Claire, au centre ville.

Il faut à peu près 10 mn en train pour rejoindre la gare de Grenoble

Le bus dépose aussi à l'arrêt de la ligne C de tramway.

Toutes les 5 à 8 minutes, aux heures de pointe, la ligne C permet de rejoindre en 11 minutes la station Chavant, en correspondance avec la ligne A vers Grand Place.

Tranquillité absence

Les périodes de vacances, les week-ends prolongés, les absences liées à des obligations professionnelles représentent des périodes propices aux cambriolages.

Tout départ ou longue absence peut être signalé à la police municipale de Vaulnaveys-le-Haut.

Comment aviser la police municipale

Vous rendre à la mairie pour remplir un formulaire.

Composer le numéro de téléphone de la mairie 04.76.89.18.05

Action conduite par la police municipale

Les résidences signalées à la police municipale feront l'objet d'une attention toute particulière au cours de surveillances quotidiennes.

L'information sera transmise à la brigade de Gendarmerie de Vizille pour compléter l'action de la police municipale.

Quelques conseils de prévention ...

■ Ne laissez pas votre maison sans surveillance. Outre la police ou la gendarmerie, vous pouvez signaler votre départ à vos voisins pour qu'ils s'alarment de toute présence ou mouvement suspect aux abords de votre résidence.

■ Bien vérifier la fermeture de toutes les issues et les renforcer au besoin.

● L'idéal est de confier à des voisins ou des proches le soin de « faire vivre » votre domicile pendant votre absence : ouvrir ou fermer les volets, allumer les lumières, vider votre boîte à lettres

■ Un système d'alarme est un moyen de protection supplémentaire très efficace.

■ Attention aux faux professionnels (faux plombier, faux agent edf, faux agent de sécurité) qui peuvent profiter d'une visite à votre domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.

■ Notez marque, type et numéro de série de vos appareils hi-fi, photographiez vos meubles, biens et bijoux de valeur. En cas de vol, le remboursement par les assurances s'en trouvera ainsi facilité et les enquêteurs de la gendarmerie disposeront d'un signalement précis qui leur permettra d'identifier et /ou de restituer vos biens.

■ Ne laissez pas les clés de votre véhicule ainsi que votre sac à main, portefeuille à la vue ou dans l'entrée de votre habitation.

■ N'hésitez pas à signaler à la police municipale la présence de véhicules inhabituels ou suspects, qui semblent en reconnaissance dans votre secteur.

Important

Depuis septembre 2006, la ligne Grenoble/Chamrousse par Belmont a été supprimée.

Seul l'itinéraire par St-Martin d'Uriage a été conservé.

Afin de permettre aux habitants de Belmont de se rendre directement à Vizille ou à Grenoble, le Conseil Général autorise les usagers à emprunter les services de transport scolaire, dans la limite des places disponibles et moyennant l'achat d'un titre de transport auprès du chauffeur.

Ainsi, les habitants du Fugaret, de Montgardier et de Belmont peuvent emprunter le service de transport scolaire qui effectue le trajet Vizille/Chamrousse.

Une correspondance au carrefour de la Tuilerie avec la ligne Vizille/Grenoble permet de se rendre à Grenoble.

VIZ10 - Chamrousse-Vizille (Cars Perraud)

Commune	Point d'arrêt	LMMeJV
Chamrousse	Le Recoin	6:55
Chamrousse	Mairie	7:00
Vaulnaveys-le-Haut	Le Fugaret	7:20
Vaulnaveys-le-Haut	Montgardier	7:23
Vaulnaveys-le-Haut	Belmont	7:25
Vaulnaveys-le-Haut	Les Alberges	7:30
Vizille	Collège Les Mattons	7:20

Correspondance avec la ligne 6050

Point d'arrêt
7:30 Vizille Place du Château
7:47 Les Alberges
8:15 Grenoble Verdun
8:18 Grenoble Dr Martin
8:25 Grenoble Gare Routière

VIZ10 - Vizille-Chamrousse (Cars Perraud)

Commune	Point d'arrêt	Me	LMJV
Vizille	Collège Les Mattons	12:05	16:35
V.-le-Bas	Les Travers	-	16:45
V.-le-Haut	Maison Blanche	-	16:48
V.-le-Haut	Les Alberges	-	16:57
V.-le-Haut	Belmont	-	16:59
V.-le-Haut	Montgardier	12:32	17:01
V.-le-Haut	Le Fugaret	12:35	17:04
Chamrousse	Mairie	12:55	17:24
Chamrousse	Le Recoin	13:00	17:29

Point d'arrêt
16:10 Grenoble Gare Routière
16:20 Grenoble Dr Martin
16:22 Grenoble Verdun
16:55 Les Alberges
17:12 Vizille Place du Château

Ce service ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires

Le lac d'Oisans

Le lac d'Oisans apparaît pour la première fois en 1036 dans le cartulaire de St-Chaffre en Velay. En 1058, le seigneur ADAM, chatelain du Briançonnais et de l'Oisans, en fait don aux chanoines d'Oulx. En 1191, le 10 août, en raison de pluies diluviennes, les deux cônes de déjection des torrents de l'Infernet et de la Vaudaine se rejoignent sur le lit de la Romanche et provoquent un éboulement qui crée un barrage au niveau de Livet et Gavet.

Les eaux remontent la vallée. St-Laurent (Bourg d'Oisans) est inondé. Le village sera reconstruit un peu plus haut. Le barrage tient 28 ans.

Le 14 septembre 1219, un violent orage apporte un surplus d'eau qui cause l'effondrement du barrage à 22 heures et la vidange du lac. Une vague immense ravage la vallée de la Romanche, se jette dans le Drac, puis dans l'Isère.

Grenoble est plutôt épargnée par cette première crue car la ville ne s'étend pas jusqu'au Drac. Mais la hausse du niveau des cours est remontée jusqu'à Tullins et elle provoque un reflux de l'Isère qui coule à contre sens pendant quelques heures. Un lac se forme dans le Grésivaudan à hauteur de Meylan.

Lorsque la décrue du Drac survient, ce lac à son tour se vide. C'est alors que le niveau d'eau monte dans la ville et que les habitants sortent dans les rues pour s'enfuir. L'eau montera jusqu'à 9 mètres. Il fait nuit, les portes de la ville sont fermées, les habitants sont pris au piège sur les quais et emportés par les flots. Des milliers de personnes périssent.

Ce bilan catastrophique s'explique par la présence à cette période d'une foire marchande à Grenoble : les marchands connaissaient mal les heures de fermeture des portes et ils ont laissé les marchandises encombrer les rues, ce qui a gêné la fuite et alourdi le nombre des victimes.

Aux morts par noyade viendront s'ajouter les morts par épidémie. Grenoble ne compte plus que 3 000 habitants. Le Dauphin Guigues ANDRE exemptera d'impôts les victimes de la crue et rédigera une charte de peuplement pour attirer de nouveaux habitants. Il faudra



reconstruire le pont emporté et la ville mettra de longues années à se remettre de ce cataclysme.

Conséquence inattendue, c'est de cette catastrophe que naîtra la foire de Beaucroissant. En effet, l'année suivante, le 14 septembre 1220, l'évêque de Grenoble organise un pèlerinage d'action de grâce à Notre Dame de Parmenie. La foule des pèlerins rencontre une « vaude » à cet endroit (un marché). Le pèlerinage se pérennise et pèlerins et commerçants viennent de plus en plus nombreux chaque année. La foire la plus ancienne de France est née.

Pendant ce temps, dans la vallée de la Romanche, les terres occupées par les eaux, désormais émergées se trouvent libérées pour l'agriculture. Elles prennent le nom « d'îles » mais la vidange n'a pas été complète et un lac résiduel demeure avec des contours variables.

*Extrait de l'Histoire de l'Isère en BD aux Editions Glénat
Dessins/Scénario : Gilbert Bouchard*

En 1312, il est dit « navigable ». En 1339, sa limite est dans la plaine des Sables. En 1351, elle est à l'Eau d'Olle. En 1352, il s'étend jusqu'à Oz et Allemont. En 1389, il est en partie asséché. En 1485, deux suppliques adressées au Dauphin attestent de sa présence en arrière du barrage de l'Infernet. En 1612, une nouvelle débâcle a lieu mais sans conséquences graves et à partir de 1693, le lac disparaît définitivement.

A la lumière des événements de 1219, on ne peut s'empêcher de penser à ce qui pourrait se produire si les glissements de terrain et écroulements de versant que l'on constate depuis 1970 aux « Ruines de Séchillienne » venaient à se concrétiser de façon brutale et massive, créant de nouveau un barrage pour les eaux de la Romanche.

Projet patrimoine de la CCBB

La Communauté de Communes du Balcon de Belledonne, à l'image de ce qui se fait à Laval dans le cadre de l'association « Laval autrefois », souhaite lancer à l'échelle intercommunale un projet de « recueil de mémoire ».

Afin de le mener à bien, il faudrait que dans chacune des 10 communes se constituent des équipes de 3 ou 4 personnes motivées pour rencontrer les anciens, les interviewer, enregistrer par l'image et par le son tout ce qui peut l'être, recueillir et stocker tous les documents possibles sur le passé de chaque village afin de constituer une « banque de données » permettant de réaliser des expositions, des livres, des films, etc...

La C.C.B.B. est prête à subventionner des actions et à fournir du matériel.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie au 04.76.89.18.05

Bienvenue à l'ADIL 38

Quel que soit votre problème de logement, que vous soyez propriétaire, locataire, acheteur ou vendeur, l'agence départementale pour l'information sur le logement est à votre service pour vous apporter gratuitement l'information et le conseil dont vous avez besoin.

Que vos préoccupations soient juridiques, fiscales ou financières, depuis le 2 janvier, des juristes spécialistes du logement sont à votre disposition pour y répondre en toute objectivité et pour vous guider dans vos démarches.

ADIL de l'ISERE
2 Boulevard Maréchal Joffre
38000 GRENOBLE
Tél. 04.76.53.37.30
Ouvertures : du mardi au vendredi
de 9h à 18h



Si Vaulnaveys m'était conté

Depuis peu, le site internet www.vaulnaveys-le-haut.fr offre aux internautes une présentation géographique, historique et prospective de notre commune.

Pour accéder à ces informations, il suffit d'aller dans la rubrique « commune », de cliquer sur « histoire et patrimoine » puis de choisir « histoire de Vaulnaveys-le-Haut » dans le menu déroulant.

A conseiller à tous ceux qui voudraient faire mieux connaissance avec nous.

Février 2008

Mercredi 6

- Peek-a-Boo ! (tout public) - 17h00 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Vendredi 8

- Swan (chansons) - 20h 30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Samedi 9

- Soirée crêpes (APE) – Salle polyvalente

Samedi 16

- Loto (ESV) – Salle polyvalente
- Relais nocturne - ski de fond - "Les Championnettes", Roche Béranger

Mars 2008

Samedi 1^{er}

- Concours de belote (ADSB) Salle polyvalente

Dimanche 2

- Kermesse (Club des Gourlus) Salle polyvalente

Vendredi 7

- Le printemps de Monsieur Là ! (Théâtre/chansons) - 20h30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Samedi 8

- Soirée dansante (ESV) Salle polyvalente

Dimanche 9

- Elections municipales et cantonales

Vendredi 14

- Génie en tranche (Théâtre) - 20h30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Samedi 15

- Loto (APE) - Salle polyvalente

Dimanche 16

- Elections municipales et cantonales

Vendredi 21

- Conférence « la moëlle osseuse » (Comité des Fêtes) - Salle polyvalente

Vendredi 28

- Trio Nicodème (Jazz) - 20h 30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Agenda 2007-2008

Avril 2008

Mercredi 2

- Jonathan Livingston le goëland (jeune public) - 17h00 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Vendredi 4

- Musique baroques - 20h 30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage

Samedi 5

- Soirée Théâtre (APE) – Salle polyvalente

Vendredi 11

- Vernissage exposition Le cabinet de curiosités du château d'Uriage - 18h30 au Belvédère à St-Martin d'Uriage
- Conférence «les soins infirmiers en France et au Viet-Nam» (Comité des Fêtes) Salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut

Lundi 14

- Don du sang - salle polyvalente

Mai 2008

Samedi 17

- Concert (Pianissimo) – Salle polyvalente

Dimanche 18

- Vide grenier et Foire de mai

Juin 2008

Dimanche 1^{er}

- Bonjour Voisin (Comité des Fêtes)

Samedi 21

- Feux de la St-Jean - Place du Champ de Foire

Lundi 23

- Don du sang

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut n°60

Directeur de publication :

Jérôme Richard

Comité de rédaction :

Marie-Renée Balme, Isabelle Courant, Josie Heinrich-Thibaud, Anne Garnier, Aimé Girodon, Marc Odru, Jean-Yves Porta, Jean Ravet

N° ISSN : 1272-9515

Conception :

Paul Engelmann - 04 76 49 33 96

Photos :

Gilles Desrumaux - Jean Ravet - ONF

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

